



Rapport intermédiaire non-audité
pour la période de 6 mois
se terminant le 30 juin 2010

Index

1.	Rapport de gestion du conseil d'administration	4
1.1.	Données financières clés	4
1.2.	Performance financière	6
1.3.	Situation de liquidité et ressources financières	11
1.4.	Risques et incertitudes	12
1.5.	Evènements survenus après la clôture.....	15
2.	Déclaration du conseil d'administration	16
3.	Rapport du commissaire	17
4.	Etats financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités	19
4.1.	Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité.....	19
4.2.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global	19
4.3.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière	20
4.4.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres ..	21
4.5.	Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité.....	22
4.6.	Annexes aux comptes annuels consolidés intermédiaires non audités	23
5.	Glossaire.....	46

1. Rapport de gestion du conseil d'administration

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Louvain, en Belgique, avec une cotation secondaire au New York Stock Exchange (NYSE : BUD) au travers des American Depositary Receipts. La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. En tant qu'organisation réellement tournée vers les consommateurs et dynamisée par les ventes, AB InBev s'appuie sur un portefeuille de bien plus de 200 marques de bière comprenant les marques phares mondiales Budweiser®, Stella Artois® et Beck's®, des marques multi-pays à forte croissance, telles que Leffe® et Hoegaarden®, ainsi que des 'champions locaux' de taille, tels Bud Light®, Skol®, Brahma®, Quilmes®, Michelob®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske® et Jupiler®, entre autres. La société possède également une participation de 50 pour cent dans la filiale d'exploitation de Grupo Modelo, le brasseur leader au Mexique et le propriétaire de la marque mondiale Corona®. Le dévouement à l'héritage et à la qualité d'Anheuser-Busch InBev provient de traditions brassicoles datant de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et de l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser-Busch, dont les origines datent de 1852, à St. Louis aux Etats-Unis. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée entre les marchés émergents et développés, Anheuser-Busch InBev emploie les forces collectives de quelque 116 000 collaborateurs basés dans 23 pays dans le monde entier. La société aspire à être La Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur. En 2009, la société a réalisé des produits de 36,8 milliards d'USD. Pour plus d'informations, consultez notre site internet: www.ab-inbev.com.

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de 2009 d'Anheuser-Busch InBev ainsi que les états financiers intermédiaires résumés non-audités au 30 juin 2010.

Durant ces deux dernières années, plusieurs acquisitions, cessions et joint-ventures ont influencé le bénéfice d'exploitation et la situation financière d'Anheuser-Busch InBev.

Le 18 novembre 2008, InBev annonçait avoir finalisé son rapprochement avec Anheuser-Busch, faisant ainsi suite à l'approbation des actionnaires des deux sociétés. Depuis cette date, les résultats d'Anheuser-Busch sont inclus dans les résultats d'Anheuser-Busch InBev. Le regroupement a donné naissance au leader brassicole mondial et à l'une des cinq plus grandes sociétés mondiales de biens de consommation. InBev a changé son nom en Anheuser-Busch InBev, reflétant l'héritage et les traditions d'Anheuser-Busch. Les actions de la société se négocient, à compter du 20 novembre 2008, sous le nouveau symbole boursier ABI sur la bourse Euronext de Bruxelles. Anheuser-Busch est devenue une filiale à 100% d'Anheuser-Busch InBev; elle a conservé son siège administratif à St. Louis, MO. St. Louis (Etats-Unis d'Amérique), également devenu le siège administratif nord-américain de la société fusionnée.

Suite à l'acquisition d'Anheuser-Busch et l'endettement accru qui en résulte, le groupe a effectué une série de cessions d'actifs. Conformément au programme de cession, Anheuser-Busch InBev a cédé en 2009 sa participation de 27% dans les sociétés Tsingtao (Chine), Oriental Brewery (Corée), dans quatre usines de fabrication de canettes en métal de la filiale de fabrication d'emballage métallique aux États-Unis, dans Busch Entertainment Corporation, dans les filiales en Europe centrale, dans la marque Tennent's Lager ainsi que dans des actifs commerciaux associés en Ecosse, en Irlande du Nord et en République d'Irlande et les droits de distribution de Labatt USA.

Dans le reste de ce document, nous référons à Anheuser-Busch InBev comme "AB InBev" ou "la société".

1.1. Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de la performance d'AB InBev, les commentaires repris dans le présent rapport, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. Par 'interne', il y a lieu de comprendre que l'information financière est analysée en éliminant l'impact des variations de change de devises étrangères et de changement de périmètre. Les changements dans le périmètre représentent l'impact des acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités, les pertes et profits enregistrés au titre des réductions des obligations au titre des prestations définies, ou le transfert d'activités entre secteurs.

Afin de faciliter la compréhension de la performance d'AB InBev, les chiffres clés relatifs au compte de résultat incluent également une comparaison aux résultats de la « base de référence » au 30 juin 2009. Cette « base de référence » traite toutes les cessions d'activités et ventes d'actifs comme si elles avaient eu lieu le 1er janvier 2009. De plus, certaines transactions intra groupe, qui étaient précédemment enregistrées dans les zones, sont enregistrées dans les activités d'Exportation et les Sociétés Holding, donc sans impact au niveau consolidé.

Chaque fois qu'il est cité dans le présent document, le terme "normalisé" renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de produits ou de charges qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants, pour la bonne compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans les produits et charges opérationnels d'AB InBev ainsi que les principaux éléments de flux de trésorerie.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin
Millions d'USD

	2010	%	2009 Rapporté	%	2009 Base de référence	%
Produits¹	17 501	100,0	17 698	100,0	16 027	100,0
Coûts des ventes	(7 830)	44,7	(8 390)	47,4	(7 389)	46,1
Marge brute	9 671	55,3	9 308	52,6	8 638	53,9
Frais de distribution	(1 375)	7,9	(1 276)	7,2	(1 189)	7,4
Frais commerciaux et de marketing.....	(2 300)	13,1	(2 271)	12,8	(2 059)	12,8
Frais administratifs	(994)	5,7	(1 090)	6,2	(1 038)	6,5
Autres produits/(charges) d'exploitation	208	1,2	350	2,0	343	2,1
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)	5 210	29,8	5 021	28,4	4 695	29,3
Éléments non-récurrents	(182)	1,1	(93)	0,5		
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	5 028	28,7	4 928	27,9		
Amortissements et dépréciations	1 295	7,4	1 362	7,7	1 191	7,4
EBITDA normalisé	6 440	36,8	6 383	36,1	5 886	36,7
EBITDA	6 323	36,1	6 290	35,6		
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev	2 331	13,3	1 918	10,8		
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev	1 624	9,3	1 787	10,1		

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin
Millions d'USD

	2010	2009 Rapporté
Activités d'exploitation		
Bénéfice	2 345	2 343
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	4 381	4 059
Variation de la trésorerie d'exploitation avant les variations de fonds de roulement et de l'utilisation des provisions	6 726	6 402
Variation du fonds de roulement	(573)	(45)
Contributions aux plans de pension et utilisation des provisions.....	(287)	(279)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(2 101)	(1 011)
Dividendes reçus	368	-
Variation de la trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 133	5 067
Activités d'investissement		
Dépenses d'investissement nettes.....	(692)	(508)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée et acquisition et cession d'intérêts minoritaires	20	(533)
Diminution de capital dans des sociétés liées et sociétés détenues en vue de leur vente	19	932
Autre	18	266
Variation de la trésorerie provenant d'activités d'investissement	(635)	157
Activités de financement		
Dividendes versés.....	(1 031)	(673)
Nouveaux emprunts / (remboursements)	(1 340)	(942)
Remboursement de capital.....	34	33
Autre	(264)	130
Variation de la trésorerie provenant des activités de financement	(2 601)	(1 452)
Augmentation/ (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	897	3 772

¹ Le chiffre d'affaires net des accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés à nos clients.

1.2. Performance financière

Afin de faciliter la compréhension de la performance d'AB InBev, la société présente dans son rapport de gestion les volumes consolidés et les résultats jusqu'à l'EBIT normalisé de 2009 en « base de référence » et ces résultats sont également considérés pour le calcul de la croissance interne. Cette « base de référence » traite toutes les cessions d'activités et ventes d'actifs comme si elles avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2009. De plus, certaines transactions intra groupe, qui étaient précédemment enregistrées dans les zones, sont enregistrées dans les activités d'Exportation et les Sociétés Holding, donc sans impact au niveau consolidé.

Le bénéfice, le tableau de flux de trésorerie et le bilan sont présentés tels que rapportés en 2009.

Tant du point de vue comptable que du point de vue de gestion, AB InBev est constituée de sept zones d'activités. Suite à l'acquisition d'Anheuser-Busch, les activités de Anheuser-Busch sont présentées selon leur présence géographique, de la façon suivante: les activités brassicoles américaines et Modelo sont rapportées dans la Zone Amérique du Nord ; les activités au Royaume-Uni dans la Zone Europe de l'Ouest ; Harbin, et les activités Budweiser en Chine sont rapportées dans la Zone Asie Pacifique et, enfin, les exportations et les activités d'emballage sont rapportées dans la zone Sociétés Holding et Exportations Globales.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la performance d'AB InBev, pour la période de 6 mois se terminant le 30 juin 2010 (en millions d'USD, à l'exception des volumes en milliers d'hectolitres). Les commentaires y relatifs sont basés sur des chiffres de croissance interne.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2009	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010		% de croissance interne
	Base de référence			Scope		
Volumes totaux (milliers d'hl)	188 903	757	-	2 782	192 443	1,5%
Produits.....	16 027	(57)	1 040	490	17 501	3,1%
Coûts des ventes	(7 389)	(44)	(329)	(68)	(7 830)	(0,9)%
Marge brute	8 638	(101)	711	423	9 671	5,0%
Frais de distribution	(1 189)	(1)	(118)	(66)	(1 375)	(5,6)%
Frais commerciaux et de marketing.....	(2 059)	42	(130)	(153)	(2 300)	(7,6)%
Frais administratifs	(1 038)	(19)	(57)	119	(994)	11,3%
Autres produits/charges d'exploitation..	343	(158)	23	(1)	208	(0,4)%
EBIT normalisé.....	4 695	(237)	430	322	5 210	7,2%
EBITDA normalisé.....	5 886	(237)	488	303	6 440	5,4%
Marge EBITDA normalisé	36,7%				36,8%	79 bp

Pour les six premiers mois de 2010, AB InBev a enregistré une croissance de l'EBITDA de 5,4%, tandis que la marge EBITDA a crû de 79 points de base pour terminer le semestre à 36,8%.

Les volumes consolidés ont augmenté de 1,5%, avec les volumes de bière en hausse de 1,4% et les volumes de boissons non-alcoolisées en hausse de 3,9%. Soulignons que nos marques prioritaires ont affiché une croissance de 4,0%. Nos marques prioritaires sont les marques qui détiennent le potentiel de croissance le plus élevé dans chaque segment de consommation important et pour lesquelles nous investissons le plus en termes de marketing.

Les produits des ventes ont progressé de 3,1% en comparaison avec l'année précédente.

Les coûts totaux de nos ventes ont augmenté de 0,9% globalement et diminué de 1,3% par hectolitre. Sur une base géographique constante, les coûts des ventes par hectolitre auraient enregistré une hausse estimée à 0,8% étant donné que les économies dans les coûts d'achat et des synergies réalisées en Amérique du Nord furent compensées par la hausse des coûts d'achat et d'emballage en Amérique latine « Nord » et « Sud ».

VOLUMES

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos volumes de ventes par zone. Les commentaires y relatifs sont basés sur des chiffres de croissance interne. Les volumes n'incluent pas seulement les marques et les licences d'AB InBev, mais également les marques de tiers que nous brassons en tant que sous-traitant ainsi que les produits de tiers que nous vendons à travers notre réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest. Les volumes vendus via nos activités d'exportation sont repris séparément. Notre part dans les volumes de Modelo n'est pas reprise dans les volumes rapportés.

Milliers d'hectolitres	2009	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010		% de croissance interne
	Base de référence			Scope		
Amérique du Nord.....	68 391	-	(3 211)	65 180	(4,7)%	
Amérique latine Nord	49 959	-	6 404	56 364	12,8%	
Amérique latine Sud.....	15 842	306	(182)	15 965	(1,1)%	
Europe de l'Ouest	15 451	378	(83)	15 746	(0,5)%	
Europe centrale et de l'Est	13 948	(455)	(860)	12 633	(6,4)%	
Asie-Pacifique.....	22 380	82	781	23 244	3,5%	
Activités d'Exportation et Sociétés Holding.....	2 932	446	(67)	3 311	(2,0)%	
AB InBev au niveau mondial	188 903	757	2 782	192 443	1,5%	

Les volumes totaux en **Amérique du Nord** ont diminué de 4,7%. Aux États-Unis, les volumes de livraison ont diminué de 4,8% mais la tendance s'est améliorée durant le 2Q10 par rapport au 1Q10. Les ventes aux détaillants (« VAD ») corrigées pour les jours de vente effectifs ont diminué de 2,9%. L'écart entre les livraisons et les VAD s'explique par une réduction des stocks des grossistes. Malgré une hausse de l'activité de la concurrence dans le secteur des importations, les volumes de livraison de Stella Artois ont augmenté de presque 30 % au 1S10.

Au Canada, les volumes de bière ont diminué de 3,0% en raison de la faiblesse au sein du secteur et de la perte de part de marché. Les volumes de la famille Bud Light ont continué d'enregistrer d'excellents résultats avec une croissance à deux chiffres, malgré le lancement à succès de Bud Light Lime il y a un an, en mai 2009.

Les volumes en **Amérique Latine « Nord »** ont connu une croissance importante de 12,8%, avec les volumes de bière en hausse de 14,4% et les volumes de boissons non-alcoolisées en hausse de 8,8%. Au **Brésil**, les volumes de bières ont augmenté de 14,9 %, grâce à la croissance du secteur, favorisée par un contexte macro-économique solide, ainsi qu'à des hausses de part de marché. La part de marché du Brésil a atteint 69,9 % au 1S10, par rapport à 67,6 % au 1S09, les innovations représentant une part importante de la croissance des volumes. Les hausses des volumes de boissons non alcoolisées de 9,2 % reflètent principalement la croissance du secteur.

Les volumes en **Amérique Latine « Sud »** ont baissé de 1,1%, avec des augmentations des volumes de bière de 2,7% suite à une reprise du secteur sur la plupart des marchés. Les volumes de boissons non-alcoolisées ont reculé de 6,9% due à la contraction continue du marché et à des comparaisons difficiles, en raison de la forte performance au premier semestre 2009. En Argentine, les volumes de bières ont diminué de 0,8% car la reprise du secteur durant le second trimestre 2010 n'a pu totalement compenser un faible premier trimestre 2010. Le segment de luxe a continué à croître et Stella Artois a étendu son leadership, affichant une croissance de près de 10 %.

Les volumes de nos propres bières en **Europe de l'Ouest** ont augmenté de 1,0%, alors que les volumes totaux, en ce compris les volumes en sous-traitance, ont diminué de 0,5%. Les volumes de nos bières en Belgique ont décliné de 4,0% principalement en raison de perturbations des activités commerciales au mois de janvier 2010 suite à des mouvements sociaux. En Allemagne, les volumes de nos propres bières ont diminué de 9,8 % au 1S10, à cause notamment des conditions difficiles du secteur et de l'activité concurrentielle agressive, surtout dans le canal de la grande distribution. Au Royaume-Uni, les volumes de nos propres bières ont affiché une hausse de 11,4%. Budweiser a enregistré des résultats particulièrement bons grâce au sponsoring de la Coupe du Monde de la FIFA et à un certain nombre de campagnes et de promotions liées à l'événement, permettant ainsi à la marque de réaliser une bonne performance dans le secteur horeca comme dans celui de la grande distribution.

Les volumes en **Europe centrale et en Europe de l'Est** ont enregistré une baisse de 6,4%. En Russie, les volumes ont diminué de 6,4%, avec une amélioration graduelle suite aux hausses de prix effectuées dans l'objectif de compenser l'augmentation des accises entrée en vigueur début janvier 2010. La période d'ajustement des prix s'est terminée à la fin du second trimestre. Par conséquent, le revenu par hectolitre a montré une amélioration séquentielle considérable. En Ukraine, les volumes de bière ont baissé de 6,2% dans un marché compétitif.

Les volumes en Chine en **Asie Pacifique** ont crû de 3,5%, l'augmentation du volume étant limitée par des températures plus froides et de fortes pluies. Nos marques prioritaires Budweiser et Harbin ont bénéficié du sponsoring de la Coupe du Monde de la FIFA qui a permis une exposition médiatique nationale.

ACTIVITES OPERATIONNELLES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Les tableaux ci-dessous donnent un résumé des performances de chaque zone géographique, pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2010 (en million d'USD, les volumes étant en milliers d'hectolitres). Les commentaires y relatifs sont basés sur des chiffres de croissance interne.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2009 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010	% de croissance interne
Volumes	188 903	757	-	2 782	192 443	1,5%
Produits	16 027	(57)	1 040	490	17 501	3,1%
Coûts des ventes	(7 389)	(44)	(329)	(68)	(7 830)	(0,9)%
Marge brute	8 638	(101)	711	423	9 671	5,0%
Frais de distribution	(1 189)	(1)	(118)	(66)	(1 375)	(5,6)%
Frais commerciaux et de marketing.....	(2 059)	42	(130)	(153)	(2 300)	(7,6)%
Frais administratifs	(1 038)	(19)	(57)	119	(994)	11,3%
Autres produits/charges d'exploitation.	343	(158)	23	(1)	208	(0,4)%
EBIT normalisé	4 695	(237)	430	322	5 210	7,2%
EBITDA normalisé	5 886	(237)	488	303	6 440	5,4%
Marge EBITDA normalisé	36,7%				36,8%	79 bp

AMÉRIQUE DU NORD	2009 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010	% de croissance interne
Volumes	68 391	-	-	(3 211)	65 180	(4,7)%
Produits	7 825	(26)	147	(284)	7 662	(3,6)%
Coûts des ventes	(3 650)	(54)	(40)	209	(3 535)	5,6%
Marge brute	4 175	(79)	107	(75)	4 127	(1,8)%
Frais de distribution	(392)	-	(27)	32	(387)	8,2%
Frais commerciaux et de marketing.....	(791)	-	(18)	35	(774)	4,5%
Frais administratifs	(295)	(19)	(6)	37	(285)	11,7%
Autres produits/charges d'exploitation.	188	(158)	-	(3)	27	(11,0)%
EBIT normalisé	2 885	(257)	56	26	2 709	1,0%
EBITDA normalisé	3 347	(257)	63	2	3 155	0,1%
Marge EBITDA normalisé	42,8%				41,2%	153 bp

	2009 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010	% de croissance interne
AMÉRIQUE LATINE NORD						
Volumes	49 959	-	-	6 404	56 364	12,8%
Produits	3 111	-	832	601	4 544	19,3%
Coûts des ventes	(986)	-	(253)	(255)	(1 493)	(25,8)%
Marge brute	2 125	-	579	346	3 051	16,3%
Frais de distribution	(322)	-	(83)	(100)	(506)	(31,1)%
Frais commerciaux et de marketing.....	(414)	-	(94)	(67)	(575)	(16,2)%
Frais administratifs	(232)	-	(44)	8	(267)	3,5%
Autres produits/charges d'exploitation.	90	-	23	6	118	6,2%
EBIT normalisé	1 246	-	381	193	1 820	15,5%
EBITDA normalisé	1 440	-	425	211	2 075	14,6%
Marge EBITDA normalisé	46,3%				45,7%	(182) bp

	2009 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010	% de croissance interne
AMÉRIQUE LATINE SUD						
Volumes	15 842	306	-	(182)	15 965	(1,1)%
Produits	883	12	(30)	115	980	13,0%
Coûts des ventes	(351)	(7)	14	(40)	(384)	(11,4)%
Marge brute	533	5	(16)	75	596	14,1%
Frais de distribution	(78)	(1)	3	(4)	(79)	(5,3)%
Frais commerciaux et de marketing.....	(77)	(1)	3	(32)	(107)	(41,0)%
Frais administratifs	(34)	-	1	1	(32)	3,8%
Autres produits/charges d'exploitation.	(1)	-	-	(2)	(3)	-
EBIT normalisé	344	2	(10)	39	375	11,3%
EBITDA normalisé	413	3	(12)	47	451	11,4%
Marge EBITDA normalisé	46,8%				46,1%	(67) bp

	2009 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010	% de croissance interne
EUROPE DE L'OUEST						
Volumes	15 451	378	-	(83)	15 746	(0,5)%
Produits	1 974	(10)	33	(21)	1 976	(1,1)%
Coûts des ventes	(942)	-	(19)	39	(922)	4,1%
Marge brute	1 032	(10)	14	18	1 054	1,8%
Frais de distribution	(205)	-	(3)	9	(200)	4,2%
Frais commerciaux et de marketing.....	(365)	10	(5)	(7)	(367)	(2,0)%
Frais administratifs	(181)	-	(3)	37	(147)	20,5%
Autres produits/charges d'exploitation.	40	-	-	(15)	25	(38,8)%
EBIT normalisé	319	-	4	42	365	13,1%
EBITDA normalisé	502	-	6	31	539	6,2%
Marge EBITDA normalisé	25,4%				27,3%	187 bp

	2009 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010	% de croissance interne
EUROPE CENTRALE ET DE L'EST						
Volumes	13 948	(455)	-	(860)	12 633	(6,4)%
Produits	747	-	54	(53)	749	(7,0)%
Coûts des ventes	(387)	-	(27)	3	(412)	0,7%
Marge brute	360	-	27	(50)	337	(13,9)%
Frais de distribution	(80)	-	(7)	-	(87)	0,2%
Frais commerciaux et de marketing.....	(132)	-	(15)	(23)	(169)	(17,4)%
Frais administratifs	(62)	-	(3)	16	(50)	25,0%
Autres produits/charges d'exploitation.	-	-	-	2	2	-
EBIT normalisé	85	-	2	(56)	31	(65,5)%
EBITDA normalisé	183	-	9	(63)	129	(34,4)%
Marge EBITDA normalisé	24,5%				17,2%	(721) bp

	2009 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010	% de croissance interne
ASIE-PACIFIQUE						
Volumes	22 380	82	-	781	23 244	3,5%
Produits	809	(25)	4	37	825	4,7%
Coûts des ventes	(465)	(10)	(2)	10	(468)	2,0%
Marge brute	344	(35)	1	47	358	15,2%
Frais de distribution	(54)	-	-	(7)	(62)	(12,8)%
Frais commerciaux et de marketing.....	(208)	32	(1)	(45)	(222)	(25,3)%
Frais administratifs	(67)	-	-	(1)	(69)	(1,7)%
Autres produits/charges d'exploitation.	8	-	-	3	11	37,7%
EBIT normalisé	21	(3)	-	(3)	16	(15,2)%
EBITDA normalisé	115	(1)	-	-	114	(0,4)%
Marge EBITDA normalisé	14,2%				13,8%	(72) bp

ACTIVITÉS D'EXPORTATION & SOCIÉTÉS HOLDING	2009 Base de référence	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2010	% de croissance interne
Volumes	2 932	446	-	(67)	3 311	(2,0)%
Produits.....	678	(9)	1	94	764	14,1%
Coûts des ventes	(607)	27	(2)	(33)	(616)	(5,7)%
Marge brute	71	18	(1)	61	149	68,7%
Frais de distribution	(57)	-	-	4	(53)	7,1%
Frais commerciaux et de marketing.....	(72)	2	-	(15)	(86)	(21,4)%
Frais administratifs	(166)	-	(1)	22	(144)	13,2%
Autres produits/charges d'exploitation.	18	-	-	10	28	54,4%
EBIT normalisé.....	(205)	20	(3)	82	(106)	44,2%
EBITDA normalisé.....	(114)	18	(3)	76	(23)	78,8%

PRODUITS

Les revenus consolidés ont augmenté de 3,1% au pour atteindre 17 501m d'USD. La hausse des produits par hectolitre de 1,3% reflète un élan positif compensé partiellement par des disparités géographiques étant donné que l'Amérique Latine « Nord » et l'Asie Pacifique ont crû plus rapidement que des zones ayant un revenu par hectolitre plus élevé, et par l'impact des accises en Russie. Sur une base géographique constante, c'est-à-dire sans tenir compte de l'impact de la croissance plus forte des volumes dans les pays affichant des produits par hl plus faibles, les produits par hl auraient affiché 2,7 % pour le 1S10.

COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes (« CdV ») ont augmenté de 0,9% mais baissé de 1,3% par hl. Sur une base géographique constante, l'augmentation du CdV par hl a atteint 0,8% étant donné que la hausse des coûts de matières premières et d'emballage en Amérique latine « Nord » et « Sud » a atténué les économies en termes d'approvisionnement et de synergies en Amérique du Nord. Les zones Amérique Latine « Sud » et Europe centrale et de l'Est ont vu une augmentation du CdV par hl par rapport à l'année passée en raison d'une haute inflation générale.

CHARGES D'EXPLOITATION

L'augmentation interne des charges d'exploitation est de 2,5% au 1S10 :

- Les frais de distribution ont enregistré une hausse de 5,6 % au 1S10, l'augmentation des frais de transport en Amérique latine « Nord » et en Asie-Pacifique liée à l'expansion géographique l'ayant emporté sur le développement des synergies et sur la réduction des dépenses de distribution exceptionnelles aux Etats-Unis.
- Les frais de vente et de marketing ont augmenté de 7,6%, la hausse des investissements dans nos marques et nos activités de sponsoring pendant la Coupe du Monde de la FIFA ayant été partiellement atténuée par des réductions de moyens financiers non-productifs en Amérique du Nord.
- Les frais administratifs ont diminué de 11,3%, grâce à une gestion des coûts fixes et à une baisse des provisions pour la rémunération variable.
- Les autres produits/charges d'exploitation ont baissé de 0,4% pour atteindre 208m d'USD.

BENEFICE D'EXPLOITATION NORMALISE AVANT AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (EBITDA NORMALISE)

L'EBITDA normalisé a augmenté de 5,4% pour atteindre 6 440m d'USD, avec une marge EBITDA de 36,8% par rapport à 36,7% pour 1S09 en base de référence, en hausse interne de 79 points de base étant donné que la croissance de l'EBITDA en Amérique Latine « Nord », Amérique Latine « Sud » et en Europe de l'Ouest a été réduit par une contribution plus basse à l'EBITDA par l'Europe centrale et de l'Est.

RAPPROCHEMENT ENTRE EBITDA NORMALISE ET PROFIT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

L'EBITDA et l'EBIT normalisés sont des indicateurs utilisés par AB InBev pour démontrer les performances sous-jacentes de la société.

L'EBITDA normalisé est calculé sans tenir compte des effets suivants du bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev : (i) intérêts minoritaires, (ii) impôts sur le résultat, (ii) quote-part dans le résultat des entreprises associées, (iv) coût financier net, (v) coût financier net non-récurrent, (vi) éléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT et (vii) dépréciation, amortissement et réductions de valeurs.

L'EBITDA et l'EBIT normalisés ne sont pas des indicateurs de comptabilité conformes aux normes comptables IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative au bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres en tant qu'indicateur de performance opérationnelle ou comme une alternative au flux de trésorerie en tant qu'indicateur de liquidité. Il n'existe pas de méthode de calcul standard pour l'EBITDA et l'EBIT normalisés et la définition de l'EBITDA et de l'EBIT normalisés selon AB InBev ne peut pas être comparée à celle d'autres sociétés.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin
Million d'USD

	Annexe	2010	2009 Rapporté
Bénéfice attribuable aux actionnaires de AB InBev		1 624	1 787
Intérêts minoritaires		721	556
Bénéfice		2 345	2 343
Impôt sur le résultat	9	825	820
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	13	(233)	(228)
Coûts financiers nets non récurrents	8	672	-
Coûts financiers nets.....	8	1 419	1 993
Eléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT (pertes de dépréciations inclus).....	7	182	93
EBIT normalisé		5 210	5 021
Amortissements, dépréciations et réductions de valeurs		1 230	1 362
EBITDA normalisé		6 440	6 383

BENEFICE

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev a atteint 2 331m d'USD (soit un BPA normalisé de 1,46 USD) au 1S10 par rapport à 1 918m d'USD (BPA normalisé de 1,21 USD) au 1S09 (sur une base rapportée). Le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev pour 1S10 s'est élevé à 1 624m d'USD par rapport à 1 787m d'USD au 1S09 (sur une base reportée), et inclut les impacts suivants:

- *Coûts financiers nets*: 1 419m d'USD au 1S10 contre 1 993m d'USD au 1S09 sur base reportée. Cette baisse s'explique notamment par une baisse des charges nettes en raison de l'endettement réduit et des charges de l'accroissement de la valeur temps plus faibles en raison de la diminution de la proportion des emprunts bancaires dans la dette totale. De plus, suite au remboursement et au refinancement des dettes senior 2008 au 1S10, la monnaie de l'environnement économique principale de l'une des sociétés holding du groupe est devenue l'USD. Cette société a changé sa monnaie fonctionnelle de l'euro à l'USD effectif le 1^{er} janvier 2010. Pour plus de détails, se référer à la Note 8 *Charge et Produit financiers* des états financiers consolidés intérimaires et non-audités;
- *Les coûts financiers nets non-récurrents* : sont composés des charges de l'accroissement de la valeur temps accélérées de 190m d'USD en 1S10, et d'un ajustement à la valeur de marché unique de 482m USD au 1S10 puisque certains swaps sur taux d'intérêt couvrant les dettes seniors de 2008 ne sont plus qualifiés pour la comptabilité de couverture suite au refinancement et aux remboursements. Alors que les charges de l'accroissement de la valeur temps accélérées sont un élément non-cash, l'équivalent de trésorerie de l'ajustement négatif à la valeur de marché sera étalé sur 2010 et 2011;
- *Quote-part dans le résultat des entreprises associées*: 233m d'USD au 1S10 comparé à 228m d'USD au 1S09, imputable aux résultats de Grupo Modelo au Mexique;
- *Impôts sur le résultat*: au 1S10, l'impôt sur le résultat s'élevait à 825m d'USD par rapport à 820m USD au 1S09. Le taux d'imposition effectif a augmenté de 27,9% au 1S09 à 28,1% au 1S10 principalement dû à la non-déductibilité de certaines charges non-récurrentes résultant du refinancement des dettes seniors 2008. Sans tenir compte de l'effet des éléments non-récurrents, le taux d'imposition effectif normalisé était de 25,3 % au 1S10 par rapport à 26,9 % au 1S09. La société continue de bénéficier, au niveau d'AmBev, de l'impact des intérêts notionnels et de l'effet de la déduction fiscale sur le goodwill résultant de la fusion d'InBev Holding Brazil et d'AmBev en 2005 et de l'acquisition de Quinsa en 2006;
- *Bénéfice attribuable aux intérêts minoritaires*: s'élevait au 1S10 à 721m d'USD, soit une hausse par rapport aux 556m d'USD au 1S09 suite à la forte performance d'AmBev et aux effets de change.

IMPACT DES DEVICES ETRANGERES

Les taux de change des devises étrangères ont un impact significatif sur nos états financiers. Le tableau suivant présente les revenus par devise et en pourcentage pour les périodes se terminant au 30 juin 2010 et au 30 juin 2009 (base de référence) :

	2010	2009 Base de référence
Dollar américain	42,2%	47,3%
Réal brésilien	25,0%	18,4%
Euro.....	8,0%	9,3%
Dollar canadien	5,8%	5,5%
Yuan chinois.....	4,7%	5,0%
Peso argentin.....	3,3%	3,5%
Rouble russe	3,1%	3,3%
Autres	7,9%	7,7%

Le tableau suivant présente le pourcentage de l'EBITDA normalisé qui réalisé par devise et en pourcentage pour les périodes se terminant au 30 juin 2010 et au 30 juin 2009 (base de référence) :

	2010	2009 Base de référence
Dollar américain	43,2%	51,2%
Réal brésilien	32,6%	24,8%
Dollar canadien	5,9%	6,1%
Euro.....	5,7%	5,1%
Peso argentin.....	3,5%	3,6%
Yuan chinois.....	1,8%	2,1%
Rouble russe	0,9%	1,4%
Autres	6,4%	5,7%

ELEMENTS NON-RECURRENTS

Les éléments non-récurrents sont soit des produits soit des charges qui surviennent de manière non régulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément car ils se révèlent, en raison de leur taille et de leur nature, essentiels dans la compréhension de la performance durable sous-jacente de l'entreprise.

Les détails sur la nature des éléments non-récurrents se trouvent en annexe 7 *Eléments non-récurrents*.

1.3. Situation de liquidité et ressources financières

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2010	2009 Rapporté
Variation de la trésorerie provenant des activités opérationnelles.....	4 133	5 067
Variation de la trésorerie provenant d'activités d'investissement.....	(635)	157
Variation de la trésorerie provenant des activités de financement	(2 601)	(1 452)
Augmentation/ (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	897	3 772

Variation de la trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2010	2009 Rapporté
Bénéfice	2 345	2 343
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	4 381	4 059
Variation de la trésorerie d'exploitation avant les variations de fonds de roulement et de l'utilisation des provisions	6 726	6 402
Variation du fonds de roulement	(573)	(45)
Contributions aux plans de pension et utilisation des provisions.....	(287)	(279)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(2 101)	(1 011)
Dividendes reçus	368	-
Variation de la trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 133	5 067

La variation de la trésorerie provenant des activités opérationnelles a diminué de 5 067m d'USD au premier semestre 2009 à 4 133m d'USD au premier semestre 2010. Cette baisse s'explique par :

- Une hausse des intérêts et impôts versés, liée majoritairement au calendrier des paiements ;
- Un hausse des niveaux de fonds de roulement par rapport aux niveaux de fin 2009, due entre autres aux fluctuations saisonnières. En outre, la période de 6 mois se terminant en juin 2009 a reflété une amélioration du fonds de roulement par rapport à fin 2008, suite à des initiatives menées sur le fonds de roulement au cours de 2009.
- La variation de la trésorerie provenant des activités opérationnelles des entités cédées en 2009 était incluse dans les chiffres rapportés de 2009.

AB InBev réalise des efforts considérables pour une utilisation plus efficace des éléments clés du fond de roulement (y compris les créances commerciales, stocks et dettes commerciales).

Variation de la trésorerie provenant des activités d'investissement

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2010	2009 Rapporté
Dépenses d'investissement nettes.....	(692)	(508)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée et achats d'intérêts minoritaires	20	(533)
Diminution de capital dans des sociétés liées et sociétés détenues en vue de leur vente	19	932
Autre	18	266
Variation de la trésorerie provenant d'activités d'investissement.....	(635)	157

La variation de la trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement était de 635m d'USD lors du 1S10 par rapport aux 157m d'USD de variation de la trésorerie provenant d'activités d'investissement du 1S09. L'évolution est principalement expliquée par la somme obtenue lors de la cession de Tsingtao (901m d'USD) réalisée lors du 1S09 partiellement compensée par la réduction des paiements aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch de 529m d'USD au 1S09 comparé à 10m d'USD au 1S10. AB InBev a dépensé 692m d'USD et 508m d'USD respectivement aux premiers semestres 2010 et 2009 pour l'acquisition nette d'immobilisations corporelles et incorporelles. Sur le total des investissements nets réalisés en 2010, environ 50% ont été réalisés en vue de l'amélioration des installations de production tandis que 42% ont été réalisés dans le cadre d'investissements logistiques et commerciaux. Environ 8% des investissements ont été réalisés pour l'amélioration du matériel de bureau et l'acquisition de matériel informatique et de logiciels.

Variation de la trésorerie provenant des activités de financement

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin
Millions d'USD

	2010	2009 Rapporté
Dividendes versés.....	(1 031)	(673)
Nouveaux emprunts / (remboursements)	(1 340)	(942)
Remboursement de capital.....	34	33
Autre	(264)	130
Variation de la trésorerie provenant des activités de financement	(2 601)	(1 452)

Les sorties de trésorerie de AB InBev liées aux activités de financement se sont élevées à 2 601m d'USD pour le premier semestre 2010, comparées à des sorties de trésorerie de 1452m d'USD pour la même période l'an dernier, reflétant principalement des paiements plus élevés de dividendes et de plus hauts remboursements nets d'emprunts ainsi que la liquidation des instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de couverture.

La position de liquidités hors découverts bancaires d'AB InBev s'élevait à 4 664m d'USD au 30 juin 2010. A cette date, la société avait un total de 521m d'USD disponibles sous forme de ligne de crédit à court terme et un total de 5 364m d'USD disponibles sous forme de lignes de crédit à long terme. Bien qu'AB InBev puisse emprunter de tels montants pour répondre à des besoins de liquidités, la société s'appuie principalement sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer ses opérations.

RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

La dette financière nette d'AB InBev a diminué pour atteindre 42 145m d'USD au 30 juin 2010 contre 45 174m d'USD au 31 décembre 2009.

Hormis l'impact des résultats d'exploitation hors dépenses d'investissement, la dette nette a été principalement impactée par le paiement de dividendes aux actionnaires d'AB InBev et aux actionnaires minoritaires d'AmBev (1 031m d'USD), par le paiement d'intérêts et d'impôts (2 101m d'USD), ainsi que par l'impact des variations de taux de change des monnaies étrangères (1 477m d'USD en réduction de la dette nette).

Le ratio d'endettement net par rapport à l'EBITDA normalisé au 30 juin 2010 s'élevait à 3,3, en calculant l'EBITDA sur une période de 12 mois se terminant le 30 juin 2010 (juillet 2009-décembre 2009 en base de référence).

Afin de financer l'acquisition d'Anheuser-Busch, AB InBev a souscrit une ligne de crédit senior à hauteur de 45 milliards d'USD (desquels 44 milliards d'USD ont effectivement été prélevés) ainsi qu'un crédit relais de 9,8 milliards d'USD, pour lui permettre de réaliser l'acquisition, en ce compris le paiement de 52,5 milliards d'USD aux actionnaires d'Anheuser-Busch, le refinancement d'une partie de l'endettement d'Anheuser-Busch, le paiement de tous les frais, honoraires et dépenses afférents à l'opération, ainsi que des intérêts dus mais impayés pour l'en-cours des dettes d'Anheuser-Busch. Le 18 décembre 2008, AB InBev a remboursé la dette contractée du crédit relais avec l'encaissement net résultant de l'émission des droits et l'encaissement par AB InBev lié à la pré-couverture des risques de change EUR/USD afférant à l'émission des droits. Durant 2009, AB InBev a refinancé environ 27 milliards d'USD de la dette de 44 milliards, prélevées sur la ligne de crédit senior, avec les encaissements liés à diverses émissions obligataires sur plusieurs places boursières ainsi qu'au programme de cessions d'actifs et en utilisant des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Au 30 juin 2010, AB InBev a entièrement refinancé la ligne de crédit senior avec les encaissements liés à de nouvelles lignes de crédit senior, diverses émissions obligataires et en utilisant des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev au 30 juin 2010 étaient de 31 785m d'USD, en comparaison aux 30 318m d'USD fin 2009. L'effet combiné du renforcement principalement des taux de change de clôture du yuan chinois et du peso mexicain et l'affaiblissement principalement des taux de change du peso argentin, du real brésilien, du dollar canadien, de l'euro, de la livre sterling et du rouble russe s'est traduit par un écart de conversion de 337m d'USD. De plus amples détails sur les mouvements de capitaux propres sont repris dans l'état des évolutions des capitaux propres consolidés.

De plus amples détails sur les prêts et emprunts porteurs d'intérêt, les échelonnements de remboursement et les risques de liquidité, sont présentés à l'annexe 16 *Prêts et emprunts soumis à intérêt* et à l'annexe 18 *Risques découlant des instruments financiers*.

1.4. Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas exhaustive, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels AB InBev est confrontée sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent exister. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être non significatifs aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer in-fine avoir un effet préjudiciable. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur survenance ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

RISQUES LIÉS À AB INBEV, À LA BIÈRE ET À L'INDUSTRIE DE LA BIÈRE

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses bières, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou activité. Par ailleurs, toute restriction sur le style de publicité autorisée, les médias et les messages utilisés ou l'introduction de restrictions similaires pourraient entraver le développement potentiel des marques d'AB InBev et ainsi réduire la valeur de ses marques et des revenus liés.

AB InBev pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger ses marques et produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire,

ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière, et en particulier, sur la capacité d'AB InBev à développer ses activités.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent des efforts réalisés par des distributeurs ou grossistes indépendants pour vendre les produits d'AB InBev et il ne peut être garanti que ces distributeurs ne donneront pas la priorité à des concurrents d'AB InBev. De plus, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces pourrait avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises et de l'énergie, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev.

AB InBev compte sur des tiers importants, notamment des fournisseurs-clés pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de bière et de boissons non-alcoolisées ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs, ou le non-respect par un fournisseur important de ses obligations contractuelles, pourraient avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière et donc un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev.

La concurrence sur ses divers marchés pourrait imposer à AB InBev de réduire ses prix, d'augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres dépenses, ou pourrait empêcher AB InBev d'augmenter ses prix pour compenser des coûts plus élevés et ainsi imposer à AB InBev de réduire ses marges ou entraîner la perte de parts de marché. L'ensemble de ces éléments pourrait avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

La concentration des détaillants pourrait se traduire par une baisse de rentabilité pour l'industrie de la bière dans son ensemble et, indirectement, affecter négativement les résultats financiers d'AB InBev.

AB InBev pourrait encourir des frais importants pour se conformer, aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou en raison de violations ou des mises en cause de responsabilités en rapport avec ces réglementations. Par ailleurs, les inquiétudes du public par rapport à la consommation de bière et toutes restrictions en résultant pourraient causer une diminution significative de l'acceptation sociale de la bière et une tendance à s'éloigner de la consommation de bière au profit des boissons non-alcoolisées, ce qui aurait un effet défavorable sur les activités de AB InBev, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

Les dispositions légales relatives à la concurrence, au contrôle des concentrations, toute modification apportée à celles-ci ou tout changement dans leur interprétation et leur mise en œuvre, pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev. En particulier, les termes et conditions de toutes autorisations, approbations et / ou nihil obstat qui doivent encore être obtenues, ou toutes procédures ou actions qui affecteraient le rapprochement de InBev avec Anheuser-Busch et de ses activités dans des juridictions spécifiques ou sa capacité et celles de ses filiales à exercer des droits en vertu d'accords en vigueur ou qui exigeraient d'AB InBev de prendre d'autres mesures, y compris la cession de l'un de ses éléments d'actif ou de l'une de ses activités, pourraient diminuer de manière substantielle les synergies et les avantages que AB InBev prévoit suite à l'acquisition d'Anheuser-Busch, et avoir un effet défavorable important sur AB InBev et sur le prix de vente de ses titres.

Une contre-publicité relative aux produits d'AB InBev (par ex., en raison d'inquiétudes liées à l'alcoolisme, à la consommation par des mineurs ou à l'obésité) ou la publication d'études indiquant un risque général important dans l'utilisation des produits de AB InBev ou des changements dans la perception des consommateurs sur les produits de AB InBev pourraient nuire à la vente et à la consommation de produits de AB InBev et pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière.

L'évolution des préférences et des goûts des consommateurs peut avoir un effet négatif sur la demande de produits AB InBev. Les préférences et goûts des consommateurs peuvent changer de manière totalement imprévue. Si AB InBev n'anticipe pas ou ne répond pas de manière appropriée à l'évolution des préférences et goûts des consommateurs, cela pourrait avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa santé financière.

L'industrie brassicole et le secteur des boissons peuvent subir des changements en termes de régime fiscal; or, les taxes et droits d'accises représentent une part importante du coût de la bière facturé aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des taxes a tendance à entraîner la réduction de la consommation générale et à pousser les consommateurs à se tourner vers des catégories de boissons moins taxées. Une augmentation des accises sur la bière ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'Anheuser-Busch ainsi que sur ses résultats d'exploitation.

La saisonnalité des cycles de consommation et de mauvaises conditions climatiques sur les marchés sur lesquels AB InBev exerce ses activités peuvent entraîner des fluctuations de la demande de produits AB InBev et donc avoir un impact négatif sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

AB InBev est exposée aux risques des marchés émergents, une fraction de ses activités étant menée sur les marchés émergents d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. Ceci pourrait avoir effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Si l'un des produits d'AB InBev est défectueux ou qu'il se trouve qu'il contient des agents contaminants, AB InBev peut, en dépit du fait qu'elle ait des couvertures d'assurance « produits » appropriées, être confrontée à des rappels de produits ou autres éléments de risque, qui pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AB InBev peut ne pas être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à ses futurs besoins en capitaux ou en refinancement et fait face à des risques financiers en raison de son niveau d'endettement et de conditions de marché incertaines. AB InBev pourrait être obligée de lever des fonds supplémentaires pour ses besoins futurs en capitaux ou refinancer sa dette actuelle soit par un financement public ou privé, soit par des relations stratégiques ou autres accords et il ne peut y avoir aucune assurance que le financement, si nécessaire, puisse être disponible à des conditions intéressantes. AB InBev s'est fortement endettée dans le cadre de l'acquisition de la brasserie Anheuser-Busch. AB InBev a partiellement financé l'acquisition d'Anheuser-Busch avec des facilités de crédit pour lesquelles elle est entièrement engagée. Bien que AB InBev ait remboursé les dettes contractées dans le cadre du crédit-relais et qu'elle ait refinancé la dette contractée dans le cadre de la ligne de crédit senior 2008, AB InBev a un niveau de dette plus élevé après

l'acquisition, ce qui pourrait avoir des conséquences significativement défavorables sur AB InBev, y compris (i) augmenter sa vulnérabilité face aux difficultés économiques générales et à l'environnement économique du secteur, (ii) limiter sa capacité à financer le fond de roulement futur et des investissements, de se livrer à des acquisitions futures ou des activités de développement ou par ailleurs à tirer pleinement profit de la valeur de ses actifs et autres opportunités, (iii) limiter sa flexibilité dans la planification ou la réaction aux évolutions des activités et du secteur dans lequel AB InBev opère, (iv) altérer sa capacité à obtenir des financements supplémentaires dans le futur et (v) obliger AB InBev à augmenter son capital (éventuellement dans le cadre de conditions de marché défavorables). AB InBev pourrait également avoir un désavantage concurrentiel par rapport à d'autres sociétés moins endettées. La capacité d'AB InBev à rembourser sa dette en cours sera en partie tributaire de l'état du marché. Des conditions défavorables pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est actuellement budgété et ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie d'AB InBev et/ou ses résultats d'exploitation. Qui plus est, AB InBev s'attend à réduire le montant des dividendes qu'elle versera durant les deux ou trois premières années après la clôture de l'acquisition, et pourrait devoir faire des réductions additionnelles ou réduire les dividendes pendant une période plus longue en raison de la stratégie de la direction visant à réduire l'endettement d'AB InBev. Par ailleurs, les agences de notation pourraient diminuer leur notation du risque de crédit d'AB InBev en dessous de son niveau actuel à la suite de la fusion et de la naissance de la dette financière sous-jacente, et cela pourrait nuire à la capacité de refinancement d'AB InBev et de ses activités. En outre, dans l'hypothèse où AB InBev échouait à mobiliser des capitaux propres supplémentaires ou des financements par endettement ou en cas de nécessité, à réaliser des produits par des ventes d'actifs, cela pourrait avoir des répercussions négatives sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Les résultats d'AB InBev pourraient être négativement affectés par l'augmentation des taux d'intérêt. Bien que AB InBev conclut des conventions de swap de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt et conclut également des conventions de cross-currency interest rate swap pour gérer à la fois son risque de change et son risque de taux sur les passifs financiers soumis à intérêt, il ne peut y avoir aucune assurance que ces instruments soient efficaces dans la réduction des risques inhérents à l'exposition d'AB InBev aux variations de taux d'intérêt.

Les résultats d'exploitation d'AB InBev sont soumis aux fluctuations des taux de change. Toute variation des taux de change entre les monnaies fonctionnelles des sociétés d'exploitation AB InBev et le dollar américain aura une incidence sur son compte de résultat consolidé et son bilan lorsque les résultats de ces sociétés d'exploitation seront convertis en USD pour l'établissement des comptes. Par ailleurs, il ne peut y avoir aucune assurance que les politiques en place pour gérer les prix des matières premières et les risques de change dans le but de protéger l'exposition d'AB InBev à ceux-ci seront en mesure de couvrir efficacement les effets d'une telle exposition au change des devises, en particulier sur le long terme. En outre, les instruments financiers utilisés dans le but d'atténuer le risque de change et tous les autres efforts réalisés pour mieux faire correspondre les passifs de AB InBev en devises à ses flux de trésorerie pourraient entraîner une augmentation des coûts.

La capacité des filiales d'AB InBev à remonter de la trésorerie peut être soumise à diverses conditions et limitations. L'incapacité d'obtenir des flux de trésorerie suffisants de ses filiales nationales et étrangères et de ses sociétés affiliées pourrait impacter négativement la capacité de AB InBev à payer sa dette, substantiellement plus élevée depuis l'acquisition d'Anheuser-Busch, et avoir par ailleurs un impact négatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

L'incapacité d'AB InBev à générer d'importantes économies et d'améliorer ses marges, grâce à des initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, pourrait nuire à sa rentabilité et à sa capacité d'atteindre ses objectifs financiers.

Le processus d'intégration résultant de l'acquisition implique des coûts et des incertitudes inhérents. Dès lors il n'existe pas de garantie que l'acquisition permette d'atteindre les opportunités de croissance commerciale, les économies sur les coûts, les augmentations de bénéfices, les synergies et les retombées positives actuellement prévues par AB InBev.

AB InBev peut ne pas être en mesure de mener à bien de nouvelles acquisitions et intégrations d'entreprises ou restructurations.

Si le rapprochement des activités devait rencontrer des difficultés inattendues, ou si les activités d'AB InBev ne se développaient pas comme prévu, des charges de dépréciation de goodwill ou d'autres actifs incorporels, pourraient devoir être supportées à l'avenir. De telles charges pourraient être significatives et avoir un effet néfaste sur les résultats d'exploitation et la santé financière d'AB InBev.

Bien que les opérations d'AB InBev à Cuba soient quantitativement non significatives, sa réputation commerciale globale pourrait souffrir ou faire face à des contrôles réglementaires supplémentaires en raison de ses activités à Cuba et du fait que Cuba soit identifié par les Etats-Unis comme un état commanditaire du terrorisme et est la cible de sanctions économiques et commerciales de la part les Etats-Unis. Si les investisseurs décidaient de liquider ou alors céder leurs investissements dans des entreprises qui ont des activités à Cuba, le marché et la valeur des titres d'AB InBev pourraient être négativement impactés.

AB InBev peut ne pas être en mesure de recruter ou de retenir du personnel clé et de le gérer efficacement, ce qui pourrait perturber les activités d'AB InBev et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière d'AB InBev, de son bénéfice d'exploitation et sa position concurrentielle.

Par ailleurs, AB InBev peut être exposée à des grèves, des conflits et des arrêts de travail ou un ralentissement dans ses activités ou celles de ses fournisseurs, ou une interruption ou une pénurie de matières premières pour n'importe quel autre motif, ce qui pourrait conduire à un impact négatif sur les coûts d'AB InBev, ses gains, sa santé financière, son niveau de production et sa capacité à continuer ses activités. La réorganisation et la restructuration des activités de AB InBev, afin de répondre aux défis actuels du marché ou à la suite de l'acquisition d'Anheuser-Busch, a en effet conduit à des relations plus tendues avec les syndicats au niveau de certains de ses sites opérationnels. La production d'AB InBev peut également être affectée par des arrêts ou des ralentissements de travail touchant ses fournisseurs, soit en raison de différends concernant des conventions collectives du travail actuelles avec les syndicats et dans le cadre de négociations de nouvelles conventions collectives, soit en raison de difficultés financières desdits fournisseurs, ou pour toutes autres raisons. Un arrêt de travail ou un ralentissement dans les unités d'AB InBev pourrait interrompre le transport des matières premières provenant de ses fournisseurs ou le transport de produits à ses clients. Ces perturbations pourraient contrarier les relations de AB InBev avec ses fournisseurs et ses clients et pourraient avoir des effets durables sur son activité même après que les conflits avec sa main d'œuvre aient été résolues, et y compris à la suite d'une contre-publicité.

Des défaillances ou des interruptions au niveau des systèmes d'information pourraient perturber les opérations d'AB InBev et pourraient avoir un impact défavorable sur son activité, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière.

L'activité d'AB InBev et ses résultats d'exploitation pourraient être négativement affectée par des catastrophes sociales, techniques, naturelles, physiques ou autres.

Les montants couverts par les assurances d'AB InBev peuvent ne pas suffire. Si un sinistre non assuré ou un sinistre dont le montant dépasse le montant couvert devait se produire, cela pourrait nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

AB InBev est exposé au risque d'une récession mondiale ou d'une récession dans un ou plusieurs de ses principaux marchés, à la volatilité des marchés de capitaux et de crédits, et à la crise économique et financière, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité d'AB InBev à accéder à des capitaux, sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et sur le prix de marché de ses actions et de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS), car la consommation de bière dans de nombreux pays dans lesquels opère AB InBev est étroitement liée aux conditions économiques générales et aux variations du pouvoir d'achat.

AB InBev est actuellement, et pourrait être à l'avenir, engagée dans le cadre de procédures et de litiges judiciaires, y compris de procédures collectives. Des dommages significatifs pourraient en résulter. Compte tenu des incertitudes inhérentes à ces litiges, il est possible qu'AB InBev puisse contracter des dettes à la suite de procédures judiciaires et de plaintes à son encontre, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Les obligations latentes importantes sont présentées dans l'annexe 19 *Passifs éventuels* des états financiers intermédiaires résumés non-audités.

Les incertitudes relatives aux effets de l'acquisition d'Anheuser-Busch pourraient perturber les activités d'AB InBev et affecter de manière significative et négativement les opérations d'AB InBev.

RISQUES PROVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'annexe 29 des états financiers consolidés de 2009 et l'annexe 18 des états financiers intermédiaires résumés non-audités au 30 juin 2010 sur les *Risques provenant d'instruments financiers* contient des informations détaillées sur l'exposition de l'entreprise aux risques financiers et sur ses politiques de gestion des risques.

1.5. Evénements survenus après la clôture

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 21 des états financiers intermédiaires résumés non-audités *Evénements survenus après la clôture* pour de plus amples informations.

2. Déclaration du conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Anheuser-Busch InBev NV/SA atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) le jeu d'états financiers consolidés intermédiaires résumés, établi en conformité avec les International Financial Reporting Standards sur les états financiers intermédiaires (IAS 34) tels que publiés par l'International Accounting Standard Board (IASB) adopté par l'Union Européenne, donne une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu de l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

3. Rapport du commissaire



PricewaterhouseCoopers
Bedrijfsrevisoren
PricewaterhouseCoopers
Reviseurs d'Entreprises
Financial Assurance Services
Woluwe Garden
Woluwedal 18
B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
Telephone +32 (0)2 710 4211
Facsimile +32 (0)2 710 4299
www.pwc.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX ACTIONNAIRES DE ANHEUSER-BUSCH INBEV SA SUR L'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES POUR LA PERIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2010

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière de Anheuser-Busch InBev SA et de ses filiales arrêté au 30 juin 2010, ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire résumé, de l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, de l'état consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé pour la période de six mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* », telle que publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB) et telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « *Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité* » ainsi qu'aux normes du « Public Company Accounting Oversight Board (United States) ». Notre examen a consisté à demander des renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à mettre en œuvre des procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un contrôle plénier conduit en conformité avec les normes internationales d'audit ou les normes des « Public Company Accounting Oversight Board (United States) » et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un contrôle plénier aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance qui tendrait à indiquer que les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints n'ont pas été établis, sous tous égards significativement importants, conformément à la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* », telle que publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB) adoptée par l'Union Européenne.

Sint-Stevens-Woluwe,
le 10 août 2010

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises scrl
Représenté par



Yves Vandenplas
Réviseur d'Entreprises

4. Etats financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités

4.1. Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité

Annexes	2010	2009 ¹
Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD sauf bénéfice par action en USD		
	17 501	17 698
Produits		
Coûts des ventes	(7 830)	(8 390)
Marge brute	9 671	9 308
Frais de distribution	(1 375)	(1 276)
Frais commerciaux et de marketing.....	(2 300)	(2 271)
Frais administratifs	(994)	(1 090)
Autres produits/ (charges) d'exploitation	208	350
Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents	5 210	5 021
Restructuration (incluant la dépréciation pour restructuration)	7 (181)	(140)
Cession d'activités et vente d'actifs (en ce compris les dépréciations d'actifs).....	7 (1)	47
Bénéfice d'exploitation	5 028	4 928
Charges financières.....	8 (1 701)	(2 131)
Produits financiers	8 282	138
Charges financières non-récurrentes	8 (672)	-
Charges financières nettes	(2 091)	(1 993)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	13 233	228
Bénéfice avant impôts	3 170	3 163
Impôts sur le résultat.....	9 (825)	(820)
Bénéfice	2 345	2 343
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 624	1 787
Intérêts minoritaires.....	721	556
Bénéfice de base par action	15 1,02	1,13
Bénéfice dilué par action.....	15 1,01	1,12
Bénéfice de base par action avant éléments non récurrents ²	15 1,46	1,21
Bénéfice dilué par action avant éléments non récurrents ²	15 1,45	1,21

4.2. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global

	2010	2009
Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD		
Bénéfice	2 345	2 343
Autres éléments du résultat global:		
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes)).....	238	1 465
Couvertures des flux de trésorerie		
Comptabilisés sous les capitaux propres	40	616
Extraits des fonds propres et repris au compte de résultats.....	172	74
Extraits des fonds propres et repris dans le coût initial des stocks.....	2	(132)
Ecart actuariels	(13)	(2)
Total autres éléments du résultat global, en valeur nette	439	2 021
Résultat global total	2 784	4 364
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 169	3 683
Intérêts minoritaires.....	615	681

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires non-audités.

¹ Reclassée afin de se conformer à la présentation de 2010.

² Les bénéfices par action et les bénéfices dilués par action avant éléments non-récurrents sont des termes non définis par les IFRS. Nous nous référons à l'annexe 15 « modifications des capitaux propres et résultat par action » pour plus de détails.

4.3. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière

Millions d'USD	Annexe	30 juin 2010	31 décembre 2009
ACTIF			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	10	15 481	16 461
Goodwill	11	51 310	52 125
Immobilisations incorporelles	12	23 269	23 165
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13	6 786	6 744
Placements		299	277
Actifs d'impôts différés		857	949
Avantages au personnel		10	10
Créances commerciales et autres créances		1 754	1 941
		99 766	101 672
Actifs courants			
Placements		11	55
Stocks		2 350	2 354
Impôts sur le résultat à récupérer		244	590
Créances commerciales et autres créances		4 360	4 099
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	4 687	3 689
Actifs détenus en vue de la vente		77	66
		11 729	10 853
Total de l'actif		111 495	112 525
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital souscrit	15	1 732	1 732
Primes d'émission		17 525	17 515
Réserves		1 282	623
Résultats reportés		11 246	10 448
Capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev		31 785	30 318
Intérêts minoritaires		3 247	2 853
		35 032	33 171
Dettes non-courantes			
Emprunts portant intérêts	16	44 244	47 049
Avantages au personnel		2 508	2 611
Passifs d'impôts différés		11 843	12 495
Dettes commerciales et autres dettes		2 201	1 979
Provisions		933	966
		61 729	65 100
Dettes courantes			
Découverts bancaires	14	23	28
Emprunts portant intérêts	16	2 749	2 015
Impôts sur le résultat à payer		567	526
Dettes commerciales et autres dettes		11 111	11 377
Provisions		284	308
		14 734	14 254
Total des capitaux propres et du passif		111 495	112 525

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires non-audités.

4.4. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres

Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev												
Millions d'USD	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels	Autres réserves	Résultats reportés	Total	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2009	1 730	17 477	(997)	123	1 027	(2 242)	(712)	(446)	6 482	22 442	1 989	24 431
Bénéfice	-	-	-	-	-	-	-	-	1 787	1 787	556	2 343
Autres éléments du résultat global												
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	-	-	-	-	1 320	-	-	-	-	1 320	145	1 465
Couvertures des flux de trésorerie.....	-	-	-	-	-	578	-	-	-	578	(20)	558
Ecarts actuariels.....	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)
Résultat global total	-	-	-	-	1 320	578	(2)	-	1 787	3 683	681	4 364
Actions émises	1	15	-	-	-	-	-	-	-	16	-	16
Dividendes.....	-	-	-	-	-	-	-	-	(678)	(678)	(267)	(945)
Actions de trésorerie	-	-	32	-	-	-	-	(17)	-	15	(2)	13
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	78	-	-	-	-	-	78	6	84
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	(4)	(2)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	28	28	10	38
Au 30 juin 2009	1 731	17 492	(965)	201	2 347	(1 664)	(714)	(463)	7 621	25 586	2 413	27 999

Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev												
Millions d'USD	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels	Autres réserves	Résultats reportés	Total	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2010	1 732	17 515	(659)	268	3 243	(1 052)	(547)	(630)	10 448	30 318	2 853	33 171
Bénéfice	-	-	-	-	-	-	-	-	1 624	1 624	721	2 345
Autres éléments du résultat global												
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	-	-	-	-	337	-	-	-	-	337	(99)	238
Couvertures des flux de trésorerie.....	-	-	-	-	-	221	-	-	-	221	(7)	214
Ecarts actuariels.....	-	-	-	-	-	-	(13)	-	-	(13)	-	(13)
Résultat global total	-	-	-	-	337	221	(13)	-	1 624	2 169	615	2 784
Actions émises	-	10	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10
Dividendes.....	-	-	-	-	-	-	-	-	(844)	(844)	(248)	(1 092)
Actions de trésorerie	-	-	60	-	-	-	-	15	-	75	4	79
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	39	-	-	-	-	-	39	4	43
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	7	7	17	24
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11	2	13
Au 30 juin 2010	1 732	17 525	(599)	307	3 580	(831)	(560)	(615)	11 246	31 785	3 247	35 032

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires non-audités.

4.5. Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin
Millions d'USD

	2010	2009
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Bénéfice	2 345	2 343
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	1 295	1 361
Réductions de valeur sur créances, stocks et autres actifs.....	55	58
Dotations aux/(reprises de) provisions et avantages au personnel	306	21
Charges financières non-récurrentes	672	-
Charges financières nettes.....	1 419	1 993
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles.....	(29)	(107)
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente de filiales et d'entreprises mises en équivalence, ainsi qu'aux actifs détenus en vue de la vente	(50)	(1)
Paiement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres.....	71	97
Impôts sur le résultat.....	825	820
Autres éléments non-cash inclus dans le bénéfice.....	50	45
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	(233)	(228)
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions.....	6 726	6 402
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances.....	(611)	(126)
Diminution/(augmentation) des stocks	(89)	96
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes	127	(15)
Contributions aux pensions et utilisation des provisions	(287)	(279)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.....	5 866	6 078
Intérêts payés	(1 400)	(1 004)
Intérêts reçus.....	100	45
Dividendes reçus	368	-
Impôts sur le résultat payés.....	(801)	(52)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	4 133	5 067
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.....	69	166
Produits d'actifs détenus en vue d'être cédés	18	31
Produits de cessions d'entreprises associées	1	901
Produits de cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	31	(4)
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(10)	(529)
Achats d'intérêts minoritaires	(1)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(761)	(674)
Produits/(acquisitions) nets d'autres actifs.....	14	260
Remboursement/(paiement) net des prêts consentis.....	4	6
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(635)	157
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emissions d'actions de capital	34	33
Emissions d'emprunts	19 802	10 598
Remboursement d'emprunts	(21 142)	(11 540)
Coûts financiers nets autres qu'intérêts	(262)	132
Remboursement des dettes de contrats de location-financement	(2)	(2)
Dividendes payés.....	(1 031)	(673)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT.....	(2 601)	(1 452)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie.....	897	3 772
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice....	3 661	2 171
Effet de la variation des taux de change	106	246
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice	4 664	6 189

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires non-audités.

4.6. Annexes aux comptes annuels consolidés intermédiaires non audités

Présentation de l'entreprise	1
Déclaration de conformité.....	2
Résumé des principes comptables significatifs	3
Utilisation d'estimations et de jugements.....	4
Information sectorielle	5
Acquisitions et cessions de filiales.....	6
Eléments non-récurrents	7
Charges et produits financiers	8
Impôts sur le résultat.....	9
Immobilisations corporelles.....	10
Goodwill	11
Immobilisations incorporelles	12
Participations détenues dans des entreprises associées	13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14
Variation des capitaux propres et résultat par action	15
Emprunts portant intérêts.....	16
Paiements fondés sur des actions	17
Risques découlant d'instruments financiers	18
Passifs éventuels	19
Parties liées	20
Evénements survenant après la date de clôture.....	21

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Louvain, en Belgique, avec une cotation secondaire au New York Stock Exchange (NYSE : BUD) au travers des American Depositary Receipts. La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. En tant qu'organisation réellement tournée vers les consommateurs et dynamisée par les ventes, AB InBev s'appuie sur un portefeuille de bien plus de 200 marques de bière comprenant les marques phares mondiales Budweiser®, Stella Artois® et Beck's®, des marques multi-pays à forte croissance, telles que Leffe® et Hoegaarden®, ainsi que des 'champions locaux' de taille, tels Bud Light®, Skol®, Brahma®, Quilmes®, Michelob®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske® et Jupiler®, entre autres. La société possède également une participation de 50 pour cent dans la filiale d'exploitation de Grupo Modelo, le brasseur leader au Mexique et le propriétaire de la marque mondiale Corona®. Le dévouement à l'héritage et à la qualité d'Anheuser-Busch InBev provient de traditions brassicoles datant de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et de l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser-Busch, dont les origines datent de 1852, à St. Louis aux Etats-Unis. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée entre les marchés émergents et développés, Anheuser-Busch InBev emploie les forces collectives de quelque 116 000 collaborateurs basés dans 23 pays dans le monde entier. La société aspire à être La Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur. En 2009, la société a réalisé des produits de 36,8 milliards d'USD. Pour plus d'informations, consultez notre site internet: www.ab-inbev.com.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités de la société pour la période se clôturant le 30 juin 2010 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "AB InBev" ou "la société") et des intérêts de la société dans des entreprises associées et des sociétés conjointement contrôlées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du 30 juin 2010 et pour les six mois se terminant le 30 juin 2010 et le 30 juin 2009 sont non-audités ; cependant, selon AB InBev, les états intermédiaires incluent les ajustements normalement récurrents, nécessaires pour obtenir des états représentatifs pour la période intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités ont été approuvés pour la publication par le conseil d'administration du 9 août 2010.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Informations Financières (IFRS) IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* publiées par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), comme adopté par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. AB InBev n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS. AB InBev n'a pas anticipé de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2010.

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les principes comptables appliqués sont similaires à ceux utilisés pour les états financiers annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, sauf comme décrit ci-dessous.

(A) RESUME DES CHANGEMENTS DES PRINCIPES DE COMPTABILITE

Les normes et les amendements suivants sont obligatoires pour la première fois à partir l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2010.

IFRS 3 Révisée Regroupement d'entreprises (2008)

IFRS 3 révisée Regroupements d'entreprises (2008) comporte les modifications suivantes qui auront probablement un impact sur les opérations d'AB InBev:

- La définition d'une entreprise a été élargie, ce qui augmentera probablement le nombre d'acquisitions traitées en regroupements d'entreprises;
- La contrepartie éventuelle doit être évaluée à la juste valeur et les variations ultérieures sont comptabilisées en compte de résultats;
- Les frais d'acquisition, autres que les frais d'émission d'actions ou de dettes, sont reconnus en charges lorsqu'ils seront encourus;
- Toute participation dans la société acquise qui était détenue avant la prise de contrôle est évaluée à sa juste valeur, le gain ou la perte en résultant étant comptabilisé en compte de résultats;
- Toute participation (minoritaire) ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa part proportionnelle dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société acquise, le choix s'effectuant transaction par transaction.

La société a adopté la norme révisée à partir du 1er janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

Amendement IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels (2008)

IAS 27 révisée *Etats financiers consolidés et individuels (2008)* prévoit que des modifications de pourcentage de détention dans une filiale d'AB InBev, tout en maintenant le contrôle, soient comptabilisées directement dans les capitaux propres. Quand AB InBev perd le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans cette ancienne filiale est évaluée à sa juste valeur et tout gain ou perte est comptabilisé en compte de résultats.

La société a adopté l'amendement IAS 27 à partir du 1^{er} janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

IFRIC 17 Distributions en nature aux actionnaires

IFRIC 17 Distributions en nature aux actionnaires préconise les traitements comptables à adopter concernant les distributions en nature aux actionnaires. Un passif doit être comptabilisé quand le dividende a été autorisé de manière appropriée et n'est plus à la discrétion de l'entité, le passif devant être évalué à la juste valeur des actifs à distribuer. Les distributions en nature concernant des biens qui sont contrôlés par la ou les même(s) partie(s) avant et après la distribution (transactions de contrôle commun) sont en dehors du champ d'application d'IFRIC 17.

La société a adopté l'interprétation à partir du 1^{er} janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

IFRIC 18 Transferts d'actifs des clients

IFRIC 18 *Transferts d'actifs des clients* s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles reçus de clients, dans le cadre de fournitures d'accès. La comptabilisation des actifs dépend de celui qui détient le contrôle sur l'actif transféré. Quand l'actif est comptabilisé par le fournisseur d'accès, celui-ci est mesuré à sa juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Le moment de l'enregistrement des produits y afférents dépend des faits et des circonstances.

La société a adopté l'interprétation depuis le 1^{er} janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

Amendement à IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation - Eléments couverts éligibles

Amendement à IAS 39 *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation - Eléments couverts éligibles* précise comment les principes actuels qui sous-tendent la comptabilité de couverture doivent être appliqués dans des situations spécifiques ("éléments couverts éligibles").

La société a adopté l'amendement depuis le 1^{er} janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

Améliorations aux IFRS (2009)

Les améliorations aux IFRS (2009) sont une série de modifications mineures aux normes existantes.

La société a adopté les améliorations aux IFRS 2009 depuis le 1^{er} janvier 2010 sans aucun effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

Amendements à IAS 32 Instruments financiers : Présentation – Classement des émissions de droits

Amendements à IAS 32 *Instruments financiers : Présentation – Classement des émissions de droits* permettent aux droits, options ou warrants visant à acquérir un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la société pour un montant fixe, et ce dans n'importe quelle monnaie, d'être classifiés comme des instruments de capital, à condition que l'entité offre ces droits, options et warrants au prorata de tous ses propriétaires existants de même classe d'instruments non dérivés de capitaux propres.

La société a adopté l'amendement depuis le 1^{er} janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

IFRIC 19 Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

IFRIC 19 *Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres* indique comment comptabiliser des dettes de swaps de capitaux propres.

La société a adopté l'interprétation depuis le 1^{er} janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

IAS 24 révisé Information relative aux parties liées (2009)

IAS 24 révisé *Information à fournir relative aux parties liées* change la définition d'une partie liée et modifie certaines conditions de publication de l'information pour les entités liées à une administration publique.

La société a adopté la norme révisée à partir du 1^{er} janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

Amendements à IFRIC 14 et IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction

Amendements à IFRIC 14 et IAS 19 - *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction* suppriment les conséquences non désirées des versements d'acomptes lorsqu'il existe une exigence de financement minimal. Ces amendements aboutissent ainsi à ce que les acomptes pour des contributions soient reconnus dans certaines circonstances comme un actif plutôt qu'une charge.

La société a adopté l'amendement depuis le 1^{er} janvier 2010 sans effet significatif sur son résultat financier ou sa position financière.

(B) MONNAIES ETRANGERES

TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

CONVERSION DES RÉSULTATS ET DE LA POSITION FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Les actifs et les passifs des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des activités étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyper inflationniste, sont convertis en USD au taux proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres des actionnaires sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres des actionnaires au taux de change USD en vigueur à la date de la clôture sont prises en éléments du résultat global (écart de conversion).

Dans les pays avec une économie hyper-inflationniste, la revalorisation en monnaie locale des actifs et passifs non-monnaïres, des rubriques du compte de résultats ainsi que les rubriques des capitaux propres est faite en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Depuis le 30 novembre 2009, l'économie du Venezuela a été jugée hautement inflationniste et AB InBev a appliqué l'indice général des prix de la Banque Centrale du Venezuela, dans le but d'intégrer aux comptes consolidés 2009 ses activités vénézuéliennes. L'impact n'est pas significatif pour le résultat ou la position financière de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, une des sociétés holding d'AB InBev a changé sa monnaie fonctionnelle, passant de l'EUR à l'USD. Suite au refinancement de la dette fin 2009 et début 2010 provenant de l'acquisition de Anheuser-Busch, la monnaie de l'environnement économique principal de cette entité est devenue l'USD. En conformité avec l'IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, la modification a été comptabilisée de manière prospective.

TAUX DE CHANGE

Les principaux taux de change qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers sont :

1 USD est égal à:	Taux de change à la clôture			Taux de change moyen	
	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2009	30 juin 2010	30 juin 2009
Peso argentin	3,931807	3,796702	3,795208	3,901437	3,580611
Réal brésilien	1,801499	1,741198	1,951601	1,804376	2,249458
Dollar canadien	1,050445	1,050117	1,151480	1,028937	1,204165
Yuan chinois.....	6,781419	6,826993	6,830670	6,815099	6,844261
Euro.....	0,814930	0,694155	0,707514	0,744168	0,749823
Livre sterling.....	0,666164	0,616479	0,602873	0,650609	0,676322
Rouble russe	31,119639	30,117797	31,002761	29,451005	33,031850
Hryvnia ukrainien	7,859974	7,947278	7,609805	7,850701	7,704241

4. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, exige du management d'émettre des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants rapportés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs admis comme étant raisonnables. Leurs résultats forment la base pour la prise de décision sur la valeur comptable des actifs et passifs qui ne peut pas être obtenue de façon explicite sur base d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer des résultats estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Bien que chacun de ses principes comptables significatifs reflète des jugements, des estimations et des hypothèses, AB InBev est d'avis que les principes comptables suivant reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus importants pour ses opérations et la compréhension de ses résultats: regroupements d'entreprises, immobilisations incorporelles, goodwill, dépréciations, provisions, paiements fondés sur des actions, avantages au personnel et comptabilisation d'impôts courants et différés.

Les justes valeurs d'immobilisations incorporelles indetifiables acquises sont basées sur une évaluation de flux futurs de trésorerie. Les analyses de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie se réalisent annuellement, ou à tout moment, lorsqu'un événement lié à ces éléments survient, et ce dans le but de déterminer si la valeur comptable ne dépasse pas la valeur recouvrable. Ces évaluations se basent sur l'estimation de flux futurs de trésorerie.

La société utilise son jugement pour sélectionner une variété de méthodes, dont la méthode des flux monétaires actualisés et le modèle d'évaluation des options, et fait des hypothèses en se basant sur les conditions de marché existantes aux dates de clôture afin d'estimer la juste valeur de ses instruments financiers.

Les hypothèses actuarielles sont établies afin d'anticiper des événements futurs et sont utilisées dans le calcul des charges et dettes de pensions et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les facteurs actuariels incluent des hypothèses portant sur le taux d'intérêt, sur le rendement attendu des actifs du régime de retraite, sur l'augmentation des coûts de soins de santé, sur l'augmentation future des avantages, sur la rotation du personnel et sur l'espérance de vie.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations, présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont renseignés plus en détail dans les annexes ci-après.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités, les jugements significatifs effectués par le management afin d'appliquer les principes comptables de la société et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

5. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, en conformité avec l'information disponible et régulièrement évaluée par les principaux décideurs opérationnels. Les activités d'AB InBev s'opèrent sur sept zones distinctes. Le management régional et opérationnel est responsable de la gestion de la performance, des risques sous-jacents et de l'efficacité des opérations. En interne, le management d'AB InBev emploie des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesure de performance des secteurs afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources. Ces mesures sont rapprochées au bénéfice du segment dans les tableaux présentés. (des différences peuvent apparaître dans les additions dû aux arrondis)

Depuis le 1er janvier 2010, AB InBev a actualisé son information sectorielle dans une optique de revue interne par le senior management. Cette présentation traite tous les désinvestissements comme s'ils avaient été clôturés le 1er janvier 2009. De plus, certaines transactions intra-groupe, qui étaient précédemment comptabilisées dans les zones, sont enregistrées dans les activités d'exportation et sociétés holdings, sans avoir d'impact au niveau consolidé. Les tableaux ci-dessous fournissent des informations par zone pour 2009 dans le format utilisé par le management depuis 2010 pour suivre les performances. Les différences entre la base de référence de 2009 et le compte de résultats de 2009 audité, comme rapporté, représentent les effets des désinvestissements.

INFORMATION SECTORIELLE (BASE DE REFERENCE 2009)

Tous les chiffres dans le tableau sont en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl). L'information est présentée pour la période de six mois se terminant le 30 juin.

	Amérique du Nord		Amérique latine du Nord		Amérique latine du Sud		Europe de l'Ouest		Europe centrale et de l'Est		Asie-Pacifique		Activités d'exportation et Sociétés Holding		Effet des désinvestissements		Consolidé	
	2010	2009 Base de référence	2010	2009 Base de référence	2010	2009 Base de référence	2010	2009 Base de référence	2010	2009 Base de référence	2010	2009 Base de référence	2010	2009 Base de référence	2010	2009 Lien avec les chiffres rapportés	2010	2009 Rapporté
Volume	65	68	56	50	16	16	16	15	13	14	23	22	3	3	-	12	192	200
Produits	7 662	7 825	4 544	3 111	980	883	1 976	1 974	749	747	825	809	764	678	-	1 671	17 501	17 698
Coûts des ventes.....	(3 535)	(3 650)	(1 493)	(986)	(384)	(351)	(922)	(942)	(412)	(387)	(468)	(465)	(616)	(607)	-	(1 002)	(7 830)	(8 390)
Frais de distribution	(387)	(392)	(506)	(322)	(79)	(78)	(200)	(205)	(87)	(80)	(62)	(54)	(53)	(57)	-	(88)	(1 375)	(1 276)
Frais commerciaux et de marketing	(774)	(791)	(575)	(414)	(107)	(77)	(367)	(365)	(169)	(132)	(222)	(208)	(86)	(72)	-	(212)	(2 300)	(2 271)
Frais administratifs	(285)	(295)	(267)	(232)	(32)	(34)	(147)	(181)	(50)	(62)	(69)	(67)	(144)	(166)	-	(53)	(994)	(1 090)
Autres produits/(charges) d'exploitation.....	27	188	118	90	(3)	(1)	25	40	2	-	11	8	28	18	-	7	208	350
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	2 709	2 885	1 820	1 246	375	344	365	319	31	85	16	21	(106)	(205)	-	326	5 210	5 021
Dépréciation, amortissement et perte de valeur	(446)	(462)	(255)	(194)	(76)	(69)	(174)	(183)	(98)	(98)	(98)	(94)	(83)	(91)	-	(171)	(1 230)	(1 362)
EBITDA normalisé	3 155	3 347	2 075	1 440	451	413	539	502	129	183	114	115	(23)	(114)	-	497	6 440	6 383
Marge EBITDA (normalisé) en %	41,2%	42,8%	45,7%	46,3%	46,1%	46,8%	27,3%	25,4%	17,2%	24,5%	13,8%	14,2%	-	-	-	29,7%	36,8%	36,1%

INFORMATION SECTORIELLE (RAPPORTEE EN 2009)

Tous les chiffres dans le tableau sont en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl). L'information est présentée pour la période de six mois se terminant le 30 juin, excepté pour les chiffres comparatifs de la situation financière au 31 décembre 2009.

	Amérique du Nord		Amérique latine du Nord		Amérique latine du Sud		Europe de l'Ouest		Europe centrale et de l'Est		Asie-Pacifique		Activités d'exportation et Sociétés Holding		Consolidé	
	2010	2009 Rapporté	2010	2009 Rapporté	2010	2009 Rapporté	2010	2009 Rapporté	2010	2009 Rapporté	2010	2009 Rapporté	2010	2009 Rapporté	2010	2009 Rapporté
Volume	65	69	56	50	16	16	16	16	13	21	23	26	3	2	192	200
Produits	7 662	7 871	4 544	3 111	980	883	1 976	2 049	749	1 222	825	1 074	764	1 487	17 501	17 698
Coûts des ventes.....	(3 535)	(3 785)	(1 493)	(986)	(384)	(351)	(922)	(922)	(412)	(584)	(468)	(571)	(616)	(1 191)	(7 830)	(8 390)
Frais de distribution.....	(387)	(398)	(506)	(323)	(79)	(78)	(200)	(228)	(87)	(122)	(62)	(76)	(53)	(51)	(1 375)	(1 276)
Frais commerciaux et de marketing.....	(774)	(793)	(575)	(414)	(107)	(77)	(367)	(379)	(169)	(226)	(222)	(256)	(86)	(126)	(2 300)	(2 271)
Frais administratifs.....	(285)	(297)	(267)	(232)	(32)	(34)	(147)	(182)	(50)	(88)	(69)	(77)	(144)	(180)	(994)	(1 090)
Autres produits/(charges) d'exploitation.....	27	73	118	90	(3)	(2)	25	(52)	2	(62)	11	7	28	297	208	350
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	2 709	2 672	1 820	1 247	375	342	365	285	31	140	16	100	(106)	236	5 210	5 021
Eléments non-récurrents (voir annexe 7)	(173)	45	(1)	98	(6)	(6)	(43)	(62)	-	(1)	-	(15)	41	(153)	(182)	(93)
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	2 536	2 717	1 819	1 345	369	335	322	223	31	139	16	86	(65)	83	5 028	4 928
Charges financières nettes.....	(261)	(289)	(113)	(204)	(28)	(33)	(152)	(115)	(13)	(24)	7	(8)	(1 531)	(1 320)	(2 091)	(1 993)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	232	228	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	233	228
Bénéfices avant impôts	2 507	2 656	1 706	1 142	341	302	171	108	18	115	23	78	(1 596)	(1 237)	3 170	3 163
Impôts sur le résultat	(794)	(982)	(278)	(153)	(105)	(82)	(26)	11	(11)	(21)	3	(40)	386	446	(825)	(820)
Bénéfice	1 713	1 674	1 428	989	236	220	145	119	7	94	26	38	(1 210)	(791)	2 345	2 343
EBITDA normalisé	3 155	3 137	2 075	1 440	451	412	539	469	129	291	114	205	(23)	429	6 440	6 383
Eléments non-récurrents (inclus pertes de valeur)	(173)	45	(1)	98	(6)	(6)	(43)	(62)	-	(1)	-	(15)	41	(153)	(182)	(93)
Amortissements, pertes de valeur et dépréciations	(446)	(465)	(255)	(193)	(76)	(70)	(174)	(185)	(98)	(151)	(98)	(105)	(83)	(193)	(1 230)	(1 362)
Part du résultat des entreprises associées	(261)	(289)	(113)	(204)	(28)	(33)	(152)	(115)	(13)	(24)	7	(8)	(1 531)	(1 320)	(2 091)	(1 993)
Charges d'impôt sur le résultat	232	228	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	233	228
Bénéfice	1 713	1 674	1 428	989	236	220	145	119	7	94	26	38	(1 210)	(791)	2 345	2 343
Marge EBITDA (normalisé) en %	41,2%	39,9%	45,7%	46,3%	46,1%	46,6%	27,3%	22,9%	17,2%	23,8%	13,8%	19,1%	-	-	36,8%	36,1%
Actifs sectoriels	73 368	72 222	15 710	16 221	3 553	3 766	5 398	5 889	2 410	2 484	3 601	3 549	3 989	4 189	108 029	108 320
Eliminations intersectorielles.....															(3 297)	(2 089)
Actifs non alloués															6 763	6 294
Total de l'actif															111 495	112 525
Passifs sectoriels	6 732	5 250	3 515	3 819	774	785	2 756	3 067	685	418	1 338	1 143	2 907	3 134	18 707	17 616
Eliminations intersectorielles.....															(3 297)	(2 089)
Passifs non alloués															96 085	96 998
Total du passif															111 495	112 525

6. ACQUISITIONS ET CESSIIONS DE FILIALES

Durant les six premiers mois de 2010, les cessions et acquisitions de filiales se sont limitées à la finalisation des acquisitions et cessions de l'année passée.

Durant les six premiers mois de 2010, AB InBev a payé 10m d'USD aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch (529 m d'USD durant les six premiers mois de 2009). Au 30 juin 2010, un montant de 36m d'USD reste dû envers d'anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore réclamé leur part. Cette dette est reconnue comme un paiement différé sur acquisitions.

Durant les six premiers mois de 2010, AB InBev a encaissé le paiement différé relatif à la cession d'Oriental Brewery. Le paiement différé ayant un montant nominal de 300m d'USD avait été comptabilisé à une juste valeur de 225m d'USD à la clôture de 2009. Ce paiement différé a été cédé à un tiers pour une valeur brute de 275m d'USD, hors intérêts courus et a permis de dégager un résultat non récurrent de 50m d'USD – voir annexe 7 *Éléments non-récurrents*. La trésorerie reçue a été partiellement utilisée pour le paiement de l'impôt des sociétés dû sur la cession de Busch Entertainment et d'autres filiales (244m d'USD).

7. ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

L'IAS 1 *Présentation des états financiers* requiert que les éléments significatifs de produits et de charges soient présentés séparément. Les éléments non-récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. La société estime que ces éléments sont importants et, les a, par conséquent, exclus de la mesure de la performance du segment auquel ils appartiennent tel que mentionné à l'annexe 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non-récurrents inclus dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2010	2009
Restructuration (pertes de dépréciation incluses).....	(181)	(140)
Cession d'activités et ventes d'actifs (pertes de dépréciation incluses).....	(1)	47
Impact sur le résultat d'exploitation	(182)	(93)
Charges financières non-récurrentes.....	(672)	-
Charges d'impôts non-récurrentes.....	135	(6)
Charges des intérêts minoritaires non-récurrentes.....	12	(32)
Impact net sur le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev .	(707)	(131)

Les charges de restructuration non-récurrentes pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2010 s'élèvent à 181m d'USD. Ces charges se rapportent principalement à l'intégration d'Anheuser-Busch en Amérique du Nord, aux réorganisations et à l'externalisation des activités en Europe de l'Ouest, visant à éliminer les doubles emplois, les procédures et activités similaires, tant entre les fonctions qu'entre les zones, ainsi que la fermeture de Hamilton Brewery au Canada. Les coûts non-récurrents résultant de cet ensemble de décisions nous permettront de disposer à l'avenir d'une base de coûts plus faible et nous permettront, en outre, de nous concentrer sur les activités de base d'AB InBev, de disposer d'un processus décisionnel plus rapide et d'une amélioration de l'efficacité, du service et de la qualité.

Les cessions d'activités et ventes d'actifs (les pertes de dépréciation incluses) s'élèvent à (1)m d'USD. L'impact net du gain sur le règlement de la créance différée relative à la cession d'Oriental Brewery est de 50m d'USD. Voir aussi annexe 6- *Acquisitions et cessions de filiales*. Un ajustement de (46)m d'USD a été reconnu sur la valeur de réalisation de certains actifs non-clés d'Anheuser-Busch, classés en actifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2010, suite à la revue de leur valeur de réalisation. Enfin, (5)m d'USD sont relatifs à des ajustements de charges à payer et de provisions liées aux désinvestissements de l'année précédente.

Les charges de restructuration non-récurrentes pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2009 s'élèvent à 140m d'USD. Ces charges se rapportent principalement à l'intégration d'Anheuser-Busch en Amérique du Nord et Asie-Pacifique, au réalignement organisationnel et à l'externalisation des activités en Europe de l'Ouest et Asie-Pacifique.

La cession d'activités et d'actifs de 2009 de 47m d'USD représente principalement la vente d'actifs d'InBev USA LLC (opérant également sous le nom de Labatt USA) à une filiale de KPS Capital Partners, LP.

Les charges financières non-récurrentes du 30 juin 2010 comprennent (482)m d'USD de pertes de couvertures du fait que les swaps de taux d'intérêts utilisés pour la dette remboursée ne sont plus efficaces et un accélération des frais d'accroissement de la valeur temps de (190)m d'USD liés au remboursement et au refinancement des dettes seniors 2008.

Tous les montants ci-dessus sont présentés avant impôt sur le résultat. Les éléments non-récurrents au 30 juin 2010 réduisent l'impôt sur le résultat de 135m d'USD tandis que les éléments non-récurrents de 2009 avaient, au 30 juin, augmenté l'impôt sur le résultat de 6m d'USD.

Les intérêts minoritaires sur les éléments non-récurrents au 30 juin s'élèvent à 12m d'USD en 2010 contre (32)m d'USD en 2009.

8. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIÈRES

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d' USD	2010	2009 ¹
Charges d'intérêts	(1 530)	(1 785)
Activation des coûts d'emprunts	9	1
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures	(78)	(208)
Charges sur des éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	(41)	(5)
Gain net (charges) liés à l'inefficacité des couvertures.....	3	(67)
Imposition des transactions financières	(12)	(11)
Autres, y compris les frais bancaires	(52)	(56)
	(1 701)	(2 131)
Charges financières non-récurrentes	(672)	-
	(2 373)	(2 131)

Les charges financières, hors éléments non-récurrents, ont diminué de 430m d'USD grâce à une charge nette d'intérêt plus faible et à une réduction des coûts relatifs à l'accroissement de la valeur temps des emprunts existants suite à la diminution de la position d'endettement et au refinancement de la dette senior de 2008.

Durant 2009 et 2010, AB InBev a remboursé et refinancé la dette senior contractée en 2008 résultant de l'acquisition d'Anheuser-Busch (voir annexe 16 *Emprunts portant intérêts* de ces états financiers intermédiaires résumés non-audités et annexe 24 *Emprunts portant intérêts* des états financiers consolidés audités de 2009). Par conséquent, les intérêts et l'accroissement de la valeur temps des emprunts existants ont diminué de 255m d'USD et de 130m d'USD respectivement, comparé au 30 juin 2009.

Suite aux remboursements et au refinancement en 2010, AB InBev a encouru des pertes de couverture de 482m d'USD sur les swaps de taux d'intérêts qui sont devenus inefficaces et des charges d'accroissements accélérées de 190m d'USD. Ces montants ont été comptabilisés comme charges financières non-récurrentes. Pour les charges financières non-récurrentes, voir aussi annexe 7 *Éléments non-récurrents*.

Les charges d'intérêts sont présentées nettes de l'effet des instruments financiers dérivés des taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêts d'AB InBev - voir aussi l'annexe 18 *Risques provenant d'instruments financiers*.

PRODUITS FINANCIERS

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d' USD	2010	2009 ¹
Produits d'intérêts	136	53
Dividendes reçus des entreprises non consolidées	5	-
Gains de change nets.....	133	73
Autres produits financiers	8	12
	282	138

L'augmentation des produits d'intérêts est expliquée par les positions de trésorerie et des équivalents de trésorerie plus importantes chez AmBev Brésil et dans les sociétés mères.

En 2010, AB InBev a encouru 133m d'USD de gains de change nets provenant principalement de la fluctuation EUR/USD sur des transactions intra-groupe.

9. IMPÔTS SUR LE RESULTAT

Les impôts sur le résultat enregistrés en compte de résultats peuvent être détaillés de la manière suivante:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d' USD	2010	2009
Charges d'impôts courants		
Exercice en cours	(1 472)	(1 004)
(Charges)/produits d'impôts différés	647	184
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats.....	(825)	(820)

¹ Reclassée afin de se conformer à la présentation de 2010.

Le rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux moyen d'impôt peut être résumé de la manière suivante:

Millions d'USD	2010	2009
Pour la période de six mois se terminant le 30 juin		
Bénéfice avant impôts.....	3 170	3 163
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	(233)	(228)
Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	2 937	2 935
Ajustements de la base taxable		
Charges non déductibles fiscalement.....	102	333
Dividendes intra-groupe taxables.....	-	9
Produits financiers et autres produits non taxables.....	(402)	(186)
	2 637	3 091
Taux moyen d'impôts.....	36,1%	35,4%
Impôts au taux moyen nominal.....	(952)	(1 094)
Ajustements des charges d'impôts		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment.....	15	7
Comptabilisation d'actifs d'impôts différés sur des pertes fiscales des années précédentes....	6	-
Réduction de valeur d'actifs d'impôts différés sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé.....	(22)	(124)
Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents.....	25	31
Crédit d'impôts.....	291	333
Crédit d'impôts émanant de statuts fiscaux spéciaux.....	(66)	80
Changement des taux d'impôt.....	1	(1)
Précomptes.....	(63)	(39)
Autres ajustements d'impôts.....	(60)	(13)
	(825)	(820)
Taux d'impôts effectif.....	28,1%	27,9%

Les charges d'impôts sur le bénéfice s'élèvent à 825m d'USD pour les six premiers mois se terminant le 30 juin 2010 comparé à 820m d'USD pour les six premiers mois de 2009. Le taux d'impôt effectif a augmenté de 27,9% pour les six premiers mois se terminant le 30 juin 2009 à 28,1% pour les six premiers mois de 2010 suite essentiellement à la non-déductibilité de certaines charges non-récurrentes associées au refinancement de la dette senior de 2008.

Par ailleurs, la société continue de bénéficier au niveau d'AmBev de l'effet d'intérêt sur les versements en capital et du goodwill fiscalement déductible lié à la fusion entre InBev Holding Brazil et AmBev en juillet 2005 et à l'acquisition de Quinsa au mois d'août 2006.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2010					31 décembre 2009
	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde rapporté au terme de l'exercice précédent.....	7 855	17 619	3 060	756	29 290	30 892
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	(290)	(934)	(246)	(32)	(1 502)	2 069
Impact de l'hyper inflation.....	6	32	3	-	41	-
Acquisitions.....	6	152	52	489	699	1 540
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises.....	-	-	-	-	-	15
Cessions.....	(24)	(87)	(37)	-	(148)	(885)
Cessions via la vente de filiales.....	-	-	-	-	-	(3 386)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif.....	(114)	59	210	(368)	(213)	(1 263)
Autres mouvements.....	3	-	-	-	3	308
Solde au terme de l'exercice.....	7 442	16 841	3 042	845	28 170	29 290
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent.....	(2 113)	(8 582)	(2 134)	-	(12 829)	(11 221)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	180	696	191	-	1 067	(1 203)
Impact de l'hyper inflation.....	(5)	(27)	(1)	-	(33)	-
Cessions.....	13	64	31	-	108	784
Cessions via la vente de filiales.....	-	-	-	-	-	902
Amortissements.....	(168)	(754)	(166)	-	(1 088)	(2 411)
Pertes de valeur.....	(43)	(56)	-	-	(99)	(128)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif.....	109	179	(105)	-	183	683
Autres mouvements.....	-	3	(1)	-	2	(235)
Solde au terme de l'exercice.....	(2 027)	(8 477)	(2 185)	-	(12 689)	(12 829)
Valeur nette comptable						
Rapportée au 31 décembre 2009.....	5 742	9 037	926	756	16 461	16 461
Ajustée au 30 juin 2010.....	5 415	8 364	857	845	15 481	-

Le transfert vers d'autres catégories d'actifs concerne principalement la présentation distincte dans le bilan des immobilisations corporelles détenues en vue de la vente en application de l'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. La valeur comptable des immobilisations corporelles nanties s'élève à 152m d'USD.

ELEMENTS D'ACTIFS EN CONTRAT DE LOCATION

La société possède des terrains et constructions et également des installations et équipements en contrats de location-financement. La valeur comptable des terrains et constructions sous contrats de location-financement s'élève à 167m d'USD (2009: 98m d'USD) et celle des installations et équipements s'élève à 23m d'USD (2009: 14m d'USD).

11. GOODWILL

Millions d'USD	30 juin 2010	31 décembre 2009
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	52 132	50 251
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(815)	2 988
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	-
Achats d'intérêts minoritaires	-	145
Cessions	-	(304)
Cessions via la vente de filiales	-	(166)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	-	(799)
Autres mouvements	-	-
Solde au terme de l'exercice	51 317	52 132
Amortissements et dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	(7)	(7)
Dépréciations	-	-
Solde au terme de l'exercice	(7)	(7)
Valeur nette comptable		
au 31 décembre 2009	52 125	52 125
au 30 juin 2010	51 310	-

Il n'y a pas eu de changement significatif du goodwill durant les six premiers mois de l'année 2010.

Les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu en 2009 concernent des acquisitions de plusieurs entreprises locales à travers le monde. Ces opérations ont généré un goodwill de 17m d'USD.

Suite à des cessions d'activités et de ventes d'actifs réalisées en 2009, un goodwill a été sorti du bilan pour un montant total de 1 269m d'USD (y compris par le biais de cessions, de cessions via la vente de filiales et de transfert en autres catégories d'actifs). Le goodwill ainsi désactivé était relatif à la filiale coréenne Oriental Brewery vendue à une filiale de Kohlberg Kravis Roberts & Co. LP (799m d'USD), aux activités en Europe centrale vendues à CVC Capital Partners (166m d'USD), aux quatre usines de fabrication de canettes en métal de la filiale de fabrication d'emballage métallique Metal Container Corporation, vendues à Ball Corporation (156m d'USD), à la marque Tennent's Lager ainsi qu'aux actifs commerciaux associés en Ecosse, en Irlande du Nord et en République d'Irlande vendues à C&C Group plc (148m d'USD).

Par ailleurs, l'augmentation du goodwill à concurrence de 145m d'USD découle de l'acquisition d'intérêts minoritaires, incluant principalement le rachat complet des activités en République Dominicaine et au Pérou. De plus, conformément au programme d'échange de parts, un certain nombre d'actionnaires d'AmBev faisant partie de la direction d'AB InBev a échangé des actions d'AmBev contre des actions AB InBev, ce qui augmente le pourcentage d'intérêt économique détenu par AB InBev dans AmBev. Comme les filiales concernées étaient déjà entièrement consolidées, ces achats n'ont pas eu d'incidence sur le résultat d'AB InBev, mais ont réduit la part des intérêts minoritaires et ont donc impacté le bénéfice attribuable aux actionnaires d'AB InBev.

Le test annuel de dépréciation du goodwill d'AB InBev est effectué au quatrième trimestre de l'année.

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2010				31 décembre 2009
	Marques	Droits de livraison et de distribution	Logiciels	Autres	Total
Coûts d'acquisition					
Solde rapporté au terme de l'exercice précédent	21 655	1 449	802	161	24 067
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(24)	(85)	(66)	(3)	(178)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-
Acquisitions et dépenses	-	281	23	1	305
Cessions via la vente de filiales	-	-	-	-	-
Cessions	-	(4)	(2)	-	(6)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	1	8	11	(11)	9
Solde au terme de l'exercice	21 632	1 649	768	148	24 197
Amortissements et dépréciations					
Solde au terme de l'exercice précédent	-	(400)	(465)	(37)	(902)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	-	43	43	3	89
Amortissements	-	(45)	(68)	(6)	(119)
Cessions via la vente de filiales	-	-	-	-	-
Cessions	-	4	2	-	6
Dépréciations	-	-	-	-	-
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	-	(9)	-	8	(1)
Autres mouvements	-	(1)	-	-	(1)
Solde au terme de l'exercice	-	(408)	(488)	(32)	(928)
Valeur nette comptable					
au 31 décembre 2009	21 655	1 049	337	124	23 165
au 30 juin 2010	21 632	1 241	280	116	23 269

AB InBev est le propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale dans l'industrie de la bière. En conséquence, il est attendu que certaines marques et droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que la société détiendra les marques et les droits de distribution. Etant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie indéterminée.

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont principalement composés de marques et de certains droits de distribution que AB InBev rachète pour ses propres produits, et sont testés pour dépréciation au cours du quatrième trimestre de l'année ou chaque fois qu'un événement susceptible de diminuer leur valeur survient. Au 30 juin 2010, la valeur comptable des actifs incorporels s'est établie à 23 269m d'USD (31 décembre 2009: 23 165m d'USD) dont 22 232m d'USD auxquels ont été attribué une durée de vie indéterminée (31 décembre 2009: 22 265m d'USD) et 1 037m d'USD une durée de vie limitée (31 décembre 2009: 900m d'USD). Les droits de livraison et de distribution comprennent les droits d'approvisionnement, les droits de distribution, les droits exclusifs de plusieurs années de sponsoring et d'autres droits commerciaux incorporels.

13. PARTICIPATIONS DETENUES DANS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

Millions d'USD	30 juin 2010	31 décembre 2009
Solde rapporté au terme de l'exercice précédent	6 744	6 871
Effets des variations des taux de change des devises	172	324
Cessions	-	(927)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	233	513
Dividendes versés / reçus	(362)	(14)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	(1)	(23)
Solde en fin de période	6 786	6 744

AB InBev détient une participation directe de 35,12% dans Grupo Modelo, la plus grande entreprise brassicole du Mexique et une participation directe de 23,25% dans Diblo SA de CV, la filiale opérationnelle de Grupo Modelo, ce qui résulte en une participation, directe et indirecte, de 50,2% dans Modelo, sans toutefois avoir le contrôle des droits de vote ou d'autre contrôle ni dans Diblo ni dans Grupo Modelo.

Le 27 avril 2010, AB InBev a reçu un dividende de 4,36 milliards de pesos mexicains (357m d'USD) provenant de sa participation dans le Grupo Modelo.

14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Millions d'USD	30 juin 2010	31 décembre 2009
Dépôts en banque à court terme	3 060	2 051
Comptes courants bancaires et comptes de caisse	1 627	1 638
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	4 687	3 689
Découverts bancaires	(23)	(28)
	4 664	3 661

Le solde de trésorerie au 30 juin 2010 comprend des liquidités nanties pour un montant de 142m d'USD, dont 36m d'USD reflètent principalement le montant restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore réclamé leur dû (la dette y afférant est reconnue comme un paiement différé sur les acquisitions) et 106 millions d'USD sont relatifs aux liquidités reprises sur des comptes bloqués suite à la cession des filiales en Europe centrale.

15. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

SITUATION DU CAPITAL

Les tableaux ci-dessous résument les changements dans le capital émis et les actions de trésorerie pendant les six premiers mois de 2010:

	Millions d'USD	Millions d'actions
CAPITAL SOUSCRIT		
Au terme de l'exercice précédent.....	1 732	1 604
Variations au cours de l'exercice.....	-	1
	1 732	1 605

	Millions d'USD	Millions d'actions
ACTIONS PROPRES		
Au terme de l'exercice précédent.....	659	13,6
Variations au cours de l'exercice.....	(60)	(0,7)
	599	12,9

Au 30 juin 2010, la totalité du capital souscrit, équivalent à 1 732m d'USD, est représentée par 1 604 799 561 actions sans désignation de valeur nominale, dont 401 790 482 actions nominatives, 5 259 926 actions au porteur et 1 197 749 153 actions dématérialisées. Il demeure 4 077 832 droits de souscription inutilisés correspondant à un maximum de 4 077 832 actions à émettre pour un montant total de capital de 4m d'USD (3,14m d'euros). Le total du capital autorisé non émis s'élève à 50m d'USD (37m d'euros).

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir les dividendes attribués de temps à autre et disposent d'un droit de vote équivalent à une voix par action lors des assemblées générales de la société. En ce qui concerne les actions propres détenues par AB InBev, leurs droits sont suspendus.

DIVIDENDES

Un dividende de 0,38 euro par action relatif à l'exercice se terminant le 31 décembre 2009, soit environ 605m d'euros a été déclaré en avril 2010.

TRANSFERTS DES FILIALES

Le montant des dividendes qu'AB InBev peut recevoir de ses filiales est subordonné, entre autres limitations, aux restrictions générales imposées par les lois sur les sociétés, les restrictions de transfert des capitaux et des restrictions du changement de contrôle dans les juridictions respectives où opèrent et sont établies ces filiales. Les restrictions de transfert de capital sont également fréquentes dans certains pays émergents. Cela peut affecter la capacité d'AB InBev à mettre en place la structure de capital qu'elle juge efficace. Les dividendes versés à AB InBev par certaines de ses filiales sont également soumis à une retenue d'impôts. Ce précompte, lorsqu'il est appliqué, ne dépasse généralement pas 10%.

RESULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est basé sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev de 1 624m d'USD (2009: 1 787m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation pendant l'année, calculé comme suit:

Millions d'actions	2010	2009
Actions ordinaires émises au 1 ^{er} janvier, moins les actions de trésorerie.....	1 591	1 582
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions.....	-	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 30 juin.....	1 591	1 582

Le calcul du résultat dilué par action est basé sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev de 1 624 m d'USD (2009: 1 787m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires (diluées) en circulation pendant l'année, calculée comme suit:

Millions d'actions	2010	2009
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 30 juin	1 591	1 582
Impact des options d'achat d'actions et warrants	17	8
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées) au 30 juin	1 608	1 590

Le calcul du résultat par action hors éléments non-récurrents est basé sur le bénéfice après impôts et hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev. Le rapprochement du profit hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev et du profit attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev est calculé comme suit:

Millions d'actions	2010	2009
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .	2 331	1 918
Eléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir annexe 7)	(87)	(131)
Coût de financement non-récurrent, après impôts, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir annexe 7)	(620)	-
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 624	1 787

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du bénéfice par action (BPA):

Millions d'USD	2010	2009
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 624	1 787
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires	1 591	1 582
Bénéfice de base par action	1,02	1,13
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 331	1 918
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires	1 591	1 582
BPA hors éléments non-récurrents	1,46	1,21
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 624	1 787
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées)	1 608	1 590
Bénéfice dilué par action	1,01	1,12
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 331	1 918
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées)	1 608	1 590
BPA hors éléments non-récurrents, dilué	1,45	1,21

La valeur moyenne de marché des actions de la société utilisée dans le calcul de l'effet dilutif des options est basée sur les cours du marché pour la période durant laquelle les options étaient en circulation. 11m d'options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont anti-dilutives.

16. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Cette annexe reprend les termes contractuels des emprunts portant intérêts.

DETTES NON-COURANTES

Millions d'USD	30 juin 2010	31 décembre 2009
Emprunts bancaires garantis	61	53
Emprunts bancaires non garantis	12 521	18 616
Obligations émises non garanties	31 446	28 126
Autres emprunts garantis	6	6
Autres emprunts non garantis	98	204
Dettes de contrats de location-financement	112	44
	44 244	47 049

DETTES COURANTES

Millions d'USD	30 juin 2010	31 décembre 2009
Emprunts bancaires garantis	26	30
Emprunts bancaires non garantis	2 138	1 559
Obligations émises non garanties	473	387
Autres emprunts garantis	0	14
Autres emprunts non garantis	106	19
Dettes de contrats de location-financement	6	6
	2 749	2 015

La dette financière portant intérêts majorés d'AB InBev à court et à long terme s'élève à 46 993m d'USD au 30 juin 2010, contre 49 064m d'USD au 31 décembre 2009.

Afin de financer l'acquisition d'Anheuser-Busch, AB InBev a souscrit une ligne de crédit senior à hauteur de 45 milliards d'USD (dont 44 milliards d'USD ont effectivement été prélevés) et une convention de crédit relais à hauteur de 9,8 milliards d'USD, pour

lui permettre de réaliser l'acquisition, y compris le paiement de 52,5 milliards d'USD aux actionnaires d'Anheuser-Busch, le refinancement d'une partie de l'endettement d'Anheuser-Busch, le paiement de tous les frais et dépenses liées à l'acquisition, ainsi que des intérêts courus mais impayés à verser pour l'en-cours des dettes d'Anheuser-Busch, l'ensemble représentant un montant total d'environ 54,8 milliards d'USD.

Le 18 décembre 2008, AB InBev a remboursé le crédit relais avec le produit net de l'émission de droits de souscriptions et l'encaissement de la pré-couverture des risques liés au change EUR/USD relatifs à ladite émission de droits de souscriptions.

En date du 31 décembre 2009, l'encours de ligne de crédit senior souscrite à hauteur de 45 milliards d'USD (desquels 44 milliards d'USD ont effectivement été prélevés) conclue dans le cadre de l'acquisition d'Anheuser-Busch avait été réduit à un montant de 17,2 milliards d'USD. En 2010, AB InBev a refinancé totalement la dette senior grâce aux produits de l'émission de nouvelles dettes senior et d'instruments de dettes sur les marchés des capitaux comme décrit ci-dessous :

- Le 26 février 2010, AB InBev a obtenu un financement bancaire long terme de 17,2 milliards d'USD. Le nouveau financement comprend 13 milliards d'USD de facilités de crédit senior (« dette senior 2010 ») décomposé en 5 milliards d'USD d'emprunt long terme à maturité 2013 et 8 milliards d'USD de crédits renouvelables libellés dans diverses devises à maturité 2015 portant un intérêt à taux flottant égal au LIBOR (ou EURIBOR pour les prêts en euros) plus 1,175% et 0,975% respectivement ; et 4,2 milliards d'USD au travers d'un prêt bilatéral long terme qui a été annulé le 31 mars 2010.
- Le 24 mars 2010, AB InBev a émis quatre séries d'obligations pour un montant total en principal de 3,25 milliards d'USD constituées d'obligations d'un montant total en principal de 1,0 milliard d'USD arrivant à échéance en 2013, d'obligations d'un montant total en principal de 0,75 milliard d'USD arrivant à échéance en 2015 et d'obligations d'un montant total en principal de 1,0 milliard d'USD arrivant à échéance en 2020 portant un intérêt de 2,5%, 3,625% et 5,0% respectivement et d'obligations d'un montant total en principal de 0,5 milliard d'USD arrivant à échéance en 2013 et portant un intérêt à taux flottant du 3 mois USD LIBOR plus 0,73%.
- Le 6 avril 2010, AB InBev a totalement remboursé les 17,2 milliards d'USD restants via la trésorerie dégagée par la dette senior 2010, l'émission d'obligations de mars 2010, les activités opérationnelles, les cessions des activités et le tirage de lignes de crédit existantes.

En plus des éléments mentionnés ci dessus, AB InBev a continué de refinancer et rembourser son obligation vis-à-vis de la dette senior 2010 via les transactions suivantes :

- Le 26 avril 2010, AB InBev a émis des obligations à partir de son « European Medium Term Note program » d'un montant total en principal de 750 millions d'euros venant à échéance en 2018 et portant un intérêt de 4%. La trésorerie nette de l'émission d'obligations d'avril a été utilisée pour rembourser approximativement 950 millions d'USD des 8 milliards d'USD du crédit renouvelable.
- Le 8 juin, AB InBev a remboursé 750 millions d'USD des 8 milliards d'USD du crédit renouvelable avec la trésorerie dégagée par les activités opérationnelles.

Au 30 juin 2010, le solde ouvert de la dette senior 2010 s'élève à 8,35 milliards d'USD. Le taux d'intérêt sur ce solde a été fixé effectivement à travers une série de couvertures – se référer à l'annexe 18 *Risques Découlant d'Instruments Financiers*.

TABLEAU DES ÉCHÉANCES ET DES REMBOURSEMENTS DES DETTES AU 30 JUIN 2010

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	87	26	19	17	15	10
Emprunts bancaires non garantis	14 659	2 138	349	8 180	3 861	131
Obligations émises non garanties.....	31 919	473	1 037	5 964	7 882	16 563
Autres emprunts garantis.....	6	-	-	6	-	-
Autres emprunts non garantis	204	106	12	12	25	49
Dettes de contrats de location-financement.....	118	6	5	2	3	102
	46 993	2 749	1 422	14 181	11 786	16 855

TABLEAU DES ÉCHÉANCES ET DES REMBOURSEMENT DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2009

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	83	30	22	16	15	-
Emprunts bancaires non garantis	20 175	1 559	5 648	427	12 416	125
Obligations émises non garanties.....	28 513	387	819	3 784	6 684	16 839
Autres emprunts garantis.....	20	14	-	-	6	-
Autres emprunts non garantis	223	19	104	14	26	60
Dettes de contrats de location-financement.....	50	6	4	4	1	35
	49 064	2 015	6 597	4 245	19 148	17 059

La dette nette d'AB InBev a diminué à 42 145m d'USD au 30 juin 2010, contre 45 174m d'USD à fin décembre 2009. La dette nette est définie comme les emprunts à court et à long terme portant intérêts majorés et les découverts bancaires, diminués par la trésorerie. La dette nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par la direction d'AB InBev pour mettre en évidence les changements de position de liquidité globale de la société. La société estime que la dette nette est significative pour les investisseurs car elle est l'une des principales mesures utilisées par le management d'AB InBev pour évaluer ses progrès dans la réduction de l'endettement.

Le tableau suivant présente une situation de la dette nette d'AB InBev aux dates indiquées:

Millions d' USD	30 juin 2010	31 décembre 2009
Dettes non-courantes	44 244	47 049
Dettes courantes	2 749	2 015
	46 993	49 064
Découverts bancaires	23	28
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(4 687)	(3 689)
Intérêts reçus sur les prêts (incluant les créances client et autres débiteurs).....	(47)	(48)
Titres d'emprunts (incluant les placements)	(137)	(181)
Dette nette	42 145	45 174

Outre les résultats d'exploitation nets des investissements en immobilisations, l'endettement net est influencé par les paiements des dividendes aux actionnaires d'AB InBev et d'AmBev (1 031m d'USD), le paiement des intérêts et des impôts (2 101m d'USD) et l'impact des fluctuations des taux de change des monnaies étrangères (1 477m d'USD de diminution de l'endettement net).

17. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Différents programmes d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration d'acquérir des actions d'AB InBev ou d'AmBev. AB InBev dispose de trois plans principaux d'intéressement fondés sur des actions, le plan à long terme d'intéressement warrant (« LTI Warrant Plan »), établi en 1999, le plan de compensation fondé sur des actions (« Shared-Based Compensation Plan »), établi en 2006 et amendé en 2010, ainsi que son plan stock-option discrétionnaire à long-terme (« LTI Stock Option Plan »), mis en place en 2009. Pour tous les plans, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant le modèle binomial Hull, modifié afin de refléter les dispositions de l'IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions* qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne peuvent pas influencer la juste valeur de l'option.

PLAN DE COMPENSATION FONDE SUR DES ACTIONS

Depuis 2006, le Plan de Compensation fondé sur des actions accorde des bonus aux membres du comité exécutif d'AB InBev ainsi qu'à certains autres cadres dirigeants, dont la moitié est distribuée sous forme d'actions à détenir pour une durée de trois ans, ces actions étant évaluées au prix de marché à leur date d'attribution. En ce qui concerne l'autre moitié du bonus, les participants peuvent choisir entre recevoir de l'argent comptant ou investir tout ou moitié de la partie résiduelle de leur bonus en actions devant être détenues pendant 5 ans. Ce report volontaire est assorti d'options d'entreprise, qui sont acquises après une période de 5 ans, à la condition que des objectifs financiers prédéfinis soient réalisés ou dépassés. Si la seconde moitié est totalement investie sous forme d'actions, le nombre d'options équivalentes accordées sera égal à 4,6 fois le nombre d'actions correspondantes au montant brut du bonus investi. Si cette seconde moitié des bonus n'est investie qu'à hauteur de 50% en actions, le nombre d'options correspondantes accordées sera égal à 2,3 fois le nombre d'actions correspondantes au montant brut du bonus investi. Les détenteurs des options peuvent recevoir d'AB InBev, à l'exercice des options, un paiement en trésorerie équivalent aux dividendes déclarés depuis l'obtention des options. La juste valeur des options correspondantes est estimée à la date de l'offre, en utilisant le modèle binomial Hull, et est comptabilisée durant la période d'acquisition des droits. Ces options ont une durée de vie de 10 ans.

En 2010, AB InBev a émis 0,7m d'options correspondantes en rapport avec les bonus du second semestre de 2009, accordées selon le Plan de Compensation fondé sur actions décrit ci-dessus. Ces options représentent une juste valeur de quelque 13,5m d'USD et pourront être acquises après 5 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la structure du Plan de Compensation fondé sur des actions a été modifiée pour certains dirigeants, y compris les membres du comité exécutif et autres cadres supérieurs du siège social. Ces dirigeants recevront leur bonus en trésorerie, mais ils auront le choix d'en investir tout ou partie dans des actions AB InBev (les « actions de bonus ») qui seront acquises après une période de 5 ans. La société assortira à de tels investissements volontaires trois actions correspondantes pour chaque action de bonus investie, jusqu'à un pourcentage total limité du bonus alloué à chaque dirigeant. Les actions correspondantes sont accordées sous la forme d'actions non libres qui sont acquises après une période de 5 ans. A partir du 1^{er} janvier 2011, la nouvelle structure du plan s'appliquera à tous les cadres supérieurs.

En 2010, AB InBev a émis 0,7m d'actions correspondantes non libres en rapport avec le nouveau Plan de Compensation fondé sur actions décrits ci-dessus en rapport avec les bonus du second semestre de 2009. Ces actions correspondantes non libres sont évaluées au prix de l'action à leur date d'attribution et représentent une juste valeur d'approximativement 36,7m d'USD. Ces actions seront acquises après une période 5 ans.

PLAN D'INTERESSEMENT A LONG TERME

La société a émis des warrants, ou droits de souscription pour de nouvelles actions émises, sous le plan LTI en faveur des dirigeants et, jusqu'en 2006, en faveur des membres du comité exécutif et autres cadres supérieurs. Depuis 2007, les membres du comité exécutif et autres employés ne sont plus éligibles en tant que bénéficiaires de ces warrants selon le Plan LTI, mais reçoivent plutôt une part de leur compensation sous forme d'actions et d'options accordées selon le Plan de Compensation fondé sur des Actions. Chaque warrant LTI donne droit à son détenteur de souscrire à une nouvelle action émise. Le prix d'exercice des warrants LTI est égal au prix moyen des actions de la société sur le marché réglementé d'Euronext Brussels pendant les 30 jours précédents la date d'émission. Les warrants LTI accordés avant 2007 ont une durée de 10 ans et depuis 2007 (ainsi qu'en 2003) ont une durée de 5 ans. Les warrants LTI sont sujets à une période d'acquisition des droits s'étalant de un à trois ans.

En 2010, 0,2m de warrants fut accordé aux administrateurs. Ces warrants seront acquis en annuités égales sur une période de trois ans (un tiers au 1^{er} janvier 2012, un tiers au 1^{er} janvier 2013 et le dernier tiers au 1^{er} janvier 2014) et totaliseront une juste valeur d'approximativement 2,3m d'USD.

PLAN STOCK-OPTION DISCRETIONNAIRE A LONG TERME

Depuis le 1^{er} juillet 2009, les employés seniors ont droit à un plan d'intéressement discrétionnaire à long-terme devant être réglé en options LTI (ou par d'autres instruments similaires fondés sur des actions dans le futur), selon l'appréciation du management de la performance et du potentiel de l'employé.

En décembre 2009, AB InBev a émis 1,6m d'options discrétionnaires LTI avec une juste valeur estimée de 21,3m d'USD.

En sus des récompenses accordées selon les plans décrits ci-dessus, la société a octroyé en novembre 2008 et avril 2009 des options à un petit nombre de cadres supérieurs. AB InBev estime que les cadres sélectionnés contribueront à réaliser une bonne intégration d'Anheuser-Busch Companies, Inc., ce qui sera la base d'un désendettement rapide d'AB InBev. Le nombre d'options attribuées est de 28,4m en 2008 et 4,9m en 2009 ce qui représente une juste valeur combinée d'approximativement de 390,2m d'USD. Une moitié des options accordées en novembre 2008 a une durée de vie de 10 ans depuis leur date d'octroi et leurs droits d'acquisition seront acquis au 1^{er} janvier 2014, l'autre moitié a une durée de vie de 15 ans depuis leur date d'octroi et leurs droits d'acquisition seront acquis au 1^{er} janvier 2019. Les options accordées en avril 2009 ont une durée de vie de 10 ans depuis leur date d'octroi et leurs droits d'acquisition seront acquis au 1^{er} janvier 2014. L'exercice des droits d'acquisition dépend de la réalisation d'objectifs financiers prédéfinis.

Afin d'encourager la mobilité du management, en particulier dans l'intérêt de cadres exécutifs se délocalisant vers les Etats-Unis, un programme d'échange d'options a été mis en place en 2009, au sein duquel 4,4m d'options, dont les droits n'étaient pas encore acquis, furent échangés contre 2,8m d'actions non libres qui resteront bloquées jusqu'au 31 décembre 2018. Un coût de 47m d'USD a été comptabilisé au second semestre 2009, relatif à l'accélération de l'exercice suite à cet échange d'actions en application de l'IFRS 2. De plus, afin d'encourager la mobilité du management, certaines options accordées ont été modifiées et la caractéristique de protection du dividende de ces options a été annulée et remplacée par l'émission de 5,7m d'options représentant la valeur économique de la caractéristique de protection du dividende. Etant donné qu'il n'y eut pas de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée juste après la modification, aucune charge n'a été comptabilisée en conséquence de cette modification.

Selon les termes contractuels de la fusion Anheuser-Busch, et faisant suite à l'approbation de l'assemblée des actionnaires d'AB InBev en avril 2009, la société a proposé 5,9m d'options avec une juste valeur de 54,5m d'USD. En décembre 2009, la société a également proposé 3m d'options avec une juste valeur estimée à 39,8m d'USD.

En 2009, un nombre limité d'actionnaires d'Anheuser-Busch faisant partie des cadres supérieurs d'Anheuser-Busch se sont vus offrir l'opportunité d'acquérir des actions AB InBev (0,6 million) avec un escompte accordé de 16,7% conditionné au fait qu'ils restent en service pour les cinq années suivantes. La juste valeur de cette transaction est d'approximativement 2,9m d'USD et est prise en charge durant une période de 5 ans.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options et les hypothèses utilisées en application du modèle d'AB InBev d'évaluation d'options pour l'attribution des options et warrants décrits plus haut se détaillent comme suit:

Montants en USD sauf indication contraire ¹	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2010	2009	2008 ²
Juste valeur des options et warrants sur action attribuées.....	12,79	13,99	38,17
Cours de l'action.....	44,26	29,03	90,58
Prix d'exercice.....	44,10	21,62	86,62
Volatilité attendue.....	26%	32%	24%
Dividendes attendus.....	2,24%	0,85%	0,16%
Taux d'intérêt sans risque.....	3,49%	3,49%	4,47%

Vu que la période d'acceptation des options est de deux mois, la juste valeur a été déterminée comme la moyenne des justes valeurs calculée par semaine durant les deux mois pendant lesquels l'offre était en vigueur.

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique calculée à partir des données historiques des 1 398 derniers jours. Afin de déterminer la volatilité attendue, AB InBev exclut la volatilité mesurée durant la période du 15 juillet 2008 au 30 avril 2009, suite aux conditions de marché extrêmes observées durant cette période. Le modèle binomial Hull prend pour hypothèse que tous les employés exerceraient leurs options immédiatement si le prix de l'action d'AB InBev était 2,5 fois supérieur au prix d'exercice. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer une durée de vie attendue unique de l'option.

Le nombre total d'options en circulation se décompose comme suit:

Millions d'options et de warrants	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2010	2009	2008 ²
Options et warrants en circulation au 1 ^{er} janvier.....	50,8	8,8	6,3
Options et warrants émis au cours de l'exercice.....	5,5	50,3	1,1
Options et warrants exercés au cours de l'exercice.....	(0,7)	(6,6)	(1,2)
Options et warrants annulés au cours de l'exercice.....	(2,1)	(1,7)	(0,4)
Options et warrants additionnels accordés à la suite de l'émission des droits de décembre 2008.....	-	-	3,0
Options et warrants en circulation en fin de période.....	53,5	50,8	8,8

Suite à l'émission des droits qui a eu lieu en novembre 2008, le prix d'exercice et le nombre d'options ont été ajustés avec l'intention de préserver les droits des détenteurs d'options existants. Les termes et conditions des nouveaux droits de souscription sont les mêmes que ceux s'appliquant aux droits de souscription existants auxquels ils se rapportent. En ce qui concerne les droits

¹ Les montants ont été convertis en USD au taux de change de fin d'exercice pour les périodes respectives.

² Non ajusté pour le NYSE Euronext « méthode ratio » telle qu'appliquée après l'émission de droits du 17 décembre 2008 (facteur d'ajustement de 0,6252).

d'acquisition, ils sont traités comme ayant été émis aux mêmes dates que les droits de souscription, et peuvent être exercés de la même façon et sous les mêmes conditions. La société a pris en compte l'effet de dilution de l'émission des droits en appliquant la méthode ratio telle que définie par le NYSE Euronext (« *Liffe's Harmonised Corporate Actions Policy* »), selon laquelle le nombre de droits de souscription existants et le prix d'exercice furent ajustés par un ratio de 0,6252. Le prix d'exercice des options après ajustement est égal au prix d'origine multiplié par le ratio d'ajustement. Le nombre d'options après ajustement est égal au nombre d'origine divisé par le ratio d'ajustement. Par conséquent, 3m d'options additionnelles (1,4m et 1,6m d'options respectivement pour le Plan de Compensation fondé sur des actions et pour le LTI) ont été attribuées aux employés au quatrième trimestre 2008 pour compenser l'effet dilutif de l'émission des droits. Etant donné qu'il n'y eut pas de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée juste après la modification, aucune charge n'a été comptabilisée en conséquence de cette modification.

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation se situe entre 10,32 euros (12,66 USD) et 58,31 euros (71,55 USD), alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante est de 9,29 ans.

Des 53,5m d'options en circulation, 4,1m d'options sont exerçables au 30 juin 2010.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options est comme suit:

Montants en USDs ¹	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2010	2009	2008
Options et warrants en circulation au 1 ^{er} janvier	27,37	34,42	46,50
Attribuées pendant la période.....	44,10	24,78	76,92 ²
Attribuées pendant la période (facteur d'ajustement)	-	-	32,87
Annulées pendant la période	23,29	27,48	56,63
Exercées pendant la période.....	23,24	18,94	32,76
En circulation à la fin de la période.....	25,45	27,37	34,42
Exerçables en fin de période.....	27,12	31,16	23,66

Pour les options d'action exercées durant 2010, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice était de 38,67 euros (47,45 USD).

PLAN DE COMPENSATION AMBEV BASE SUR DES ACTIONS

Depuis 2005, AmBev dispose d'un plan substantiellement similaire au Plan de Compensation basé sur des actions, selon lequel les bonus accordés aux employés et au management sont en partie versés sous forme d'actions. Sous un plan équivalent d'acquisition des droits à une date unique après 5 ans, AmBev a émis en 2010, 0,7m d'options pour lesquelles la juste valeur équivaut approximativement à 34,6m d'USD. La juste valeur des options et les hypothèses utilisées en application du modèle binomial d'évaluation des options pour l'attribution d'options d'AmBev en 2010 sont comme suit :

Montants USD sauf indication contraire ¹	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2010	2009	2008
Juste valeur des options sur action attribuées.....	53,84	52,01	44,51
Cours de l'action.....	92,01	76,95	71,48
Prix d'exercice	96,57	74,70	71,48
Volatilité attendue.....	26%	45%	33%
Taux d'intérêt sans risque.....	12,22%	12,64%	12,50%

Les options AmBev bénéficient d'une protection pour dividende. En conséquence, le modèle d'évaluation des options tient compte d'un dividende attendu de 0%.

Le nombre total des options AmBev en circulation a évolué comme suit:

Millions d'options	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2010	2009	2008
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	4,1	2,8	2,2
Options émises au cours de l'exercice.....	0,7	1,6	0,8
Options exercées au cours de l'exercice.....	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Options annulées au cours de l'exercice.....	(0,1)	(0,2)	(0,1)
Options en circulation en fin de période.....	4,6	4,1	2,8

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation se situe entre 52,50 reals brésiliens (29,14 USD) et 173,97 reals brésiliens (96,57 USD), alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante est de 5,75 ans.

Des 4,6m d'options en circulation, 0,3m d'options sont exerçables au 30 juin 2010.

¹ Les montants ont été convertis en USD aux taux de clôture des années respectives.

² Avant émission des droits.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options est comme suit:

Montants en USD ¹	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2010	2009	2008
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	59,60	56,01	49,21
Attribuées pendant la période.....	96,57	70,17	57,42
Annulées pendant la période	71,03	56,77	33,69
Exercées pendant la période.....	31,79	32,95	40,62
En circulation en fin de période.....	78,80	59,60	42,07
Exercables en fin de période.....	30,65	32,82	23,62

Au cours du quatrième trimestre 2009, un nombre limité d'actionnaires d'AmBev qui font partie des cadres supérieurs d'AB InBev s'est vu offrir l'opportunité d'échanger leurs actions d'AmBev contre un nombre total de 2,1m d'actions AB InBev (2008 : 0,9m – 2007 : 1,8m) avec un escompte accordé de 16,7% conditionné au fait qu'ils restent en service pour une autre période de cinq ans. La juste valeur de la transaction s'élève à approximativement 11m d'USD (2008 : 11m d'USD – 2007 : 25m d'USD) et est prise en charge sur une période de cinq ans de services. Les justes valeurs des actions d'AmBev et d'AB InBev ont été calculées sur base du prix de marché. Par ailleurs, un coût de 20m d'USD a été comptabilisé en 2009, relatif à l'accélération de l'exercice de l'échange d'actions AmBev pour certains employés, en conformité avec l'IFRS 2 portant sur la modification de la période d'acquisition des droits.

Depuis 2005, la rémunération variable attribuée aux employés et au management de la société est partiellement réglée en actions.

Les transactions de paiement des actions décrites ci-dessus, aboutissent à une charge totale de 71m d'USD pour les six premiers mois de 2010 (y compris les frais de rémunération variable réglés en actions) contre 97m d'USD pour les six premiers mois de 2009.

18. RISQUES DECOULANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Des changements dans les conditions du marché qui donnent lieu aux risques du marché incluent des changements des taux d'intérêt, des prix des matières premières et des cours des monnaies étrangères. Ces changements ont un impact sur les performances d'AB InBev. C'est pourquoi, certaines des stratégies de gestion des risques font recours à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les instruments dérivés utilisés par la société sont principalement les contrats de change à terme, les contrats "futures" cotés sur le cours des monnaies étrangères, les swaps de taux d'intérêt et de change (« CCIRS »), les accords sur les taux d'intérêts (« forward rate agreements »), les contrats de gré à gré à terme de taux d'intérêt, les swaps et contrats à terme d'aluminium, et les contrats de "futures" cotés sur le cours du sucre ou du blé. La politique d'AB InBev relative à la gestion des risques interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Mise à part les éléments cités ci-dessous, il n'y a pas eu de changement significatif de l'annexe 29 *Risques Découlant D'Instruments Financiers* des comptes annuels consolidés du 31 décembre 2009.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existants au 30 juin 2010 par maturité. Les montants indiqués dans ce tableau sont les montants notionnels.

Millions d'USD	30 juin 2010					31 décembre 2009				
	< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	> 5 ans	< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	> 5 ans
Monnaies étrangères										
Contrats de change à terme..	3 648	455	6	-	-	2 334	410	190	-	-
Contrats de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères.....	2 056	3	-	-	-	1 581	6	-	-	-
Autres produits dérivés sur monnaies étrangères	152	-	-	-	-	330	83	-	-	-
Taux d'intérêt										
Swaps de taux d'intérêt.....	9 127	65 302	2 220	7 400	229	17 324	212	57 738	7 495	264
Swaps de taux d'intérêt et de change.....	1 237	641	908	1 808	1 470	550	1 971	940	662	1 276
Matières premières										
Swaps d'aluminium.....	822	360	-	-	-	738	381	-	-	-
Autres dérivés des matières premières.....	368	55	-	-	-	325	78	-	-	-
Crédit										
Contrats de couverture de risque de crédit	-	-	-	-	-	86	-	-	-	-
Fonds propres										
Instruments de capital	-	431	-	-	-	-	52	-	-	-

Afin de financer l'acquisition d'Anheuser-Busch, AB InBev a souscrit une ligne de crédit senior à hauteur de 45 milliards d'USD (desquels 44 milliards d'USD ont effectivement été prélevés). Au moment de l'acquisition d'Anheuser-Busch, le taux d'intérêt fut fixé pour une partie de la dette équivalant à 34,5 milliards d'USD grâce à une série de contrats de couverture pour la période 2009 à 2011. Une part des accords de couverture a été successivement étendue pour une période additionnelle de deux ans. En 2009, la société a remboursé une partie de la dette senior et en 2010, la dette senior a été complètement refinancée et partiellement remplacée par la dette senior 2010 comme décrite en annexe 16 *Emprunts Portant Intérêts*. Suite au remboursement et au refinancement des activités effectuées en 2009 et 2010, la société a contracté de nouveaux swaps de taux d'intérêt afin de compenser le risque des taux

d'intérêt des contrats de couverture initiaux ne couvrant plus aucun sous-jacent à la suite de ces remboursements. Au 30 juin 2010, les positions ouvertes restantes comprennent une série de swaps LIBOR USD à taux fixe pour un montant notionnel total de 15,75 milliards d'USD. Le taux d'intérêt pour une partie de la dette équivalent à 8,35 milliards d'USD a été fixé à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,038% par an (plus marges fixes applicables) pour les périodes 2010 et 2011. Le taux d'intérêt pour une partie de la dette équivalent à 7,4 milliards d'USD a été fixé à un taux moyen pondéré de 2,85 % par an (plus marges fixes applicables) pour la période 2011 à 2013.

Durant le premier semestre de 2010, environ 8,2 milliards d'USD de swaps d'intérêts sont arrivés à maturité.

RISQUE DE PRIX DES ACTIONS

En 2010, AB InBev a contracté une série de contrats d'instruments financiers dérivés afin de couvrir le risque émanant des différents paiements relatifs au plan de compensation fondé sur actions comme décrit dans l'annexe 17 *Paiement Fondé sur actions*.

Le but de ces instruments dérivés est d'effectivement couvrir le risque selon lequel le prix des actions AB InBev augmenterait et influencerait négativement les futurs flux de trésorerie liés aux paiements de ces actions.

Ces instruments dérivés ne répondaient pas aux critères nécessaires à la comptabilité de couverture. Par conséquent, ils n'ont pas été associés à une relation de couverture.

RISQUE DE LIQUIDITE

Le tableau ci-dessous représente les échéances contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les actifs et passifs financiers dérivés:

Millions d'USD	30 juin 2010						
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis.....	(87)	(108)	(33)	(25)	(23)	(17)	(10)
Emprunts bancaires non garantis	(14 659)	(15 758)	(2 399)	(591)	(8 425)	(4 214)	(129)
Obligations émises non garanties	(31 919)	(53 460)	(2 597)	(2 972)	(7 824)	(10 831)	(29 236)
Autres emprunts garantis	(6)	(7)	(1)	(1)	(5)	-	-
Autres emprunts non garantis ...	(204)	(216)	(111)	(15)	(14)	(25)	(51)
Dettes de contrats de location-financement.....	(118)	(277)	(15)	(14)	(10)	(18)	(220)
Découverts bancaires.....	(23)	(23)	(23)	-	-	-	-
Créances commerciales et autres créances.....	(9 928)	(9 928)	(9 123)	(444)	(88)	(128)	(145)
	(56 944)	(79 777)	(14 302)	(4 062)	(16 389)	(15 233)	(29 791)
Actifs et passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt.....	(2 044)	(2 095)	(1 010)	(931)	(87)	(69)	2
Dérivés de change des monnaies étrangères	160	136	(122)	258	-	-	-
Dérivés des taux d'intérêt et de change des monnaies étrangères.....	(75)	(237)	(40)	(221)	33	(55)	46
Dérivés des matières premières	(4)	5	24	(19)	-	-	-
Dérivés d'instruments de fonds propres	33	33	(5)	38	-	-	-
	(1 930)	(2 158)	(1 153)	(875)	(54)	(124)	48
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	(1 184)	(1 203)	(695)	(352)	(86)	(70)	-

31 décembre 2009

Millions d'USD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis.....	(83)	(105)	(37)	(28)	(21)	(19)	-
Emprunts bancaires non garantis	(20 176)	(21 561)	(1 931)	(6 051)	(628)	(12 823)	(128)
Obligations émises non garanties.....	(28 513)	(50 512)	(2 257)	(2 661)	(5 598)	(9 795)	(30 201)
Autres emprunts garantis	(20)	(21)	(15)	(1)	(1)	(6)	2
Autres emprunts non garantis...	(222)	(241)	(27)	(108)	(16)	(29)	(61)
Dettes de contrats de location-financement.....	(50)	(126)	(9)	(7)	(6)	(5)	(99)
Découverts bancaires.....	(28)	(28)	(28)	-	-	-	-
Créances commerciales et autres créances.....	(10 023)	(10 023)	(9 422)	(426)	(53)	(57)	(65)
	(59 115)	(82 617)	(13 726)	(9 282)	(6 323)	(22 734)	(30 552)
Actifs et passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt.....	(2 094)	(2 064)	(960)	(796)	(363)	54	1
Dérivés de change des monnaies étrangères	207	162	(93)	180	75	-	-
Dérivés des taux d'intérêt et de change des monnaies étrangères.....	(374)	(622)	(230)	(217)	38	(119)	(94)
Dérivés des matières premières	318	312	239	73	-	-	-
	(1 943)	(2 212)	(1 044)	(760)	(250)	(65)	(93)
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	(598)	(636)	(421)	(150)	(119)	54	-

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actif ou passif au bilan:

Millions d'USD	Actifs		Passifs		Net	
	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2010	31 décembre 2009
Monnaies étrangères						
Contrats de change à terme.....	334	322	(160)	(122)	174	200
Contrat de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères	-	-	(14)	(15)	(14)	(15)
Autres dérivés des monnaies étrangères	-	22	-	-	-	22
Taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt.....	598	420	(2 642)	(2 514)	(2 044)	(2 094)
Swaps de taux d'intérêt et de change.....	399	237	(474)	(611)	(75)	(374)
Matières premières						
Swaps d'aluminium.....	74	327	(41)	(27)	33	300
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre .	-	44	(8)	(16)	(8)	28
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé	5	3	(6)	-	(1)	3
Autres dérivés des matières premières.....	7	11	(35)	(25)	(28)	(14)
Fonds propres						
Instruments de capital.....	33	-	-	-	33	-
	1 450	1 386	(3 380)	(3 330)	(1 930)	(1 944)

Durant les six mois se terminant le 30 juin 2010, la balance nette de mise au marché des swaps sur taux d'intérêts est restée relativement stable étant donné que les charges d'amortissements sur les instruments financiers sans sous-jacents ont été partiellement contrebalancées par la diminution des taux d'intérêts USD LIBOR.

Au 30 juin 2010, la valeur nette de mise au marché du passif de 2 044m d'USD pour le swap de taux d'intérêts inclus 745m d'USD de pertes de couverture qui ont été comptabilisées comme des éléments non-récurrents dans le compte de résultats en 2009 et en 2010. Ces pertes de couverture proviennent du remboursement et du refinancement de la dette senior 2008 pour laquelle l'équivalent de trésorerie de la valeur nette de mise au marché du passif sera réparti entre 2010 et 2011.

19. PASSIFS EVENTUELS¹

Certaines filiales d'AmBev ont reçu des avis d'imposition relatifs à l'impôt des sociétés brésilien sur les revenus générés en dehors du Brésil. En 2005 et 2008, AmBev fut officiellement notifié des décisions administratives de la cour de justice, reconnaissant qu'une partie substantielle de l'avis d'imposition mentionné ci-dessus n'était pas correct. Ces décisions, dont certaines ont été contestées, ramenaient le montant de ces avis d'imposition à 2 919m de reals brésiliens (1 620m d'USD), y compris les intérêts et

¹ Les montants ont été convertis en USD au taux de change de fin d'exercice pour la période.

pénalités. AmBev conteste la validité de ces avis d'imposition et envisage de défendre vigoureusement son cas. Aucune provision n'a été enregistrée en ce qui concerne ces avis d'imposition.

Certains propriétaires de warrants émis par AmBev en 1996, venant à échéance en 2003 ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur plus basse que celle qu'AmBev considère avoir été établie au moment de l'échéance des warrants. Au cas où AmBev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 5 536 919 actions préférentielles et de 1 376 344 actions ordinaires serait nécessaire. AmBev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur de marché actuelle. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1% pour l'ensemble des actionnaires d'AmBev. Par ailleurs, les détenteurs de ces warrants exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003, environ 167m de reals brésiliens (93m d'USD) excluant les honoraires légaux. AmBev conteste ces exigences et envisage de continuer à défendre vigoureusement son cas.

AmBev est, avec d'autres brasseurs brésiliens, partie dans un procès dans le cadre duquel le bureau du Procureur Public Fédéral réclame un montant total de dommages et intérêts collectifs d'environ 2,8 milliards de reals brésiliens (1,6 milliards USD), dont environ 2,1 milliards de reals brésiliens (1,2 milliards d'USD) réclamés à AmBev. Le demandeur affirme que les campagnes publicitaires accroissent la consommation totale d'alcool et, par conséquent, les coûts de santé publique et de sécurité sociale, le nombre d'accidents de la route, la criminalité et la consommation prématurée par des mineurs. AmBev estime que la demande est dépourvue de fondement et se défendra vigoureusement dans le cadre de cette procédure.

Peu après l'introduction de la procédure ci-dessus, une association de protection des consommateurs a demandé à être jointe à la cause comme co-plaignant. L'association a émis des demandes supplémentaires à celles émises par le Procureur Public incluant l'élément suivant : demande de "dommages et intérêts moraux collectifs" d'un montant à déterminer par la Cour; il est cependant suggéré que celui-ci soit égal à la demande initiale de 2,8 milliards de reals brésiliens (1,6 milliards d'USD), ce qui, par conséquent, double le montant initial en question. La cour a accepté de joindre l'association à la cause comme co-plaignant et de tenir compte des nouvelles demandes. AmBev a l'intention de se défendre vigoureusement dans le cadre de ce litige.

Le 10 septembre 2008, une action introduite en vertu de la Section 7 de la loi Clayton Antitrust, intitulée Ginsburg et al. contre InBev NV/SA et al., C.A. No. 08-1375, a été introduite contre InBev NV/SA, Anheuser-Busch Companies, Inc. et Anheuser-Busch, Inc. devant la District Court des États-Unis, Eastern District du Missouri. Les demandeurs à l'action Ginsburg argumentent que la fusion entre Anheuser-Busch et InBev aura certains effets anticoncurrentiels sur le secteur brassicole et créera un monopole dans la production et la vente de bière aux États-Unis. Les demandeurs demandaient à obtenir un jugement déclaratif affirmant que la fusion viole la Section 7 du Clayton Antitrust Act, une injonction visant à empêcher la poursuite de la fusion ainsi que le remboursement de leurs frais et dépens. Le 18 novembre 2008, la demande d'injonction des demandeurs a été déboutée. Le 3 août 2009, la Cour a débouté les demandeurs de leurs prétentions (« Motion to Dismiss ») et les a condamnés à des dommages et intérêts. Le 4 août 2009, la Cour a rendu un jugement en faveur des défendeurs. Le 19 août 2009, les demandeurs ont interjeté appel de ce jugement. AB InBev continuera à se défendre vigoureusement contre ces demandes.

Le 22 juillet 2009, CADE, l'autorité de la concurrence au Brésil, a émis son jugement dans la Procédure Administrative No. 08012.003805/2004-1. Cette procédure a été intentée en 2004 suite à une plainte introduite par Schincariol (une brasserie d'Amérique du Sud et producteur de boissons basé au Brésil) et vise principalement à enquêter sur le comportement d'AmBev dans le marché et plus particulièrement sur notre programme de fidélisation de la clientèle appelé "Tô Contigo", lequel est semblable aux programmes de fidélisation en matière de vols aériens et autres modes de transport. Au cours de son enquête, le Secrétariat du Droit Économique du Ministère de la Justice (le « SDE ») a conclu que le programme devrait être considéré comme étant anticoncurrentiel si certains ajustements n'étaient pas apportés. Ces ajustements ont déjà été incorporés en grande partie dans la version actuelle du Programme. L'opinion du SDE ne comportait aucune menace d'amende et recommandait que les autres accusations soient déboutées. Suite à l'opinion du SDE, la procédure a été renvoyée au CADE, lequel a émis un jugement qui, entre autres, imposait une amende de 353m de réals brésiliens (196m d'USD). AmBev est d'avis que la décision n'est pas fondée et a interjeté l'appel auprès des cours et tribunaux, lesquels ont ordonné la suspension de la sentence et de l'amende moyennant constitution d'une garantie. AmBev a déjà remis une lettre de garantie bancaire à cette fin. Selon l'analyse de nos conseillers, une perte est possible (mais non probable), raison pour laquelle la société n'a pas acté de provisions dans ses états financiers. AmBev est également impliquée dans d'autres procédures administratives devant CADE et SDE visant à enquêter sur certains comportements dont aucun ne viole, selon AB InBev, les règles et règlements de concurrence applicables.

Le 1er décembre 2009, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été poursuivies devant la Cour fédérale dans le District Est du Missouri, dans une plainte libellée Richard F. Angevine contre. AB InBev, et al. Le demandeur entend représenter un groupement de salariés de Busch Entertainment Corporation, cédée le 1er décembre 2009, et des quatre usines de Metal Container Corporation cédées le 1er octobre 2009. Il entend également représenter un groupement de salariés de toute autre filiale d'Anheuser-Busch Companies, Inc (ABC), qui ont été cédées ou qui peuvent être cédées durant la période allant du 18 novembre 2008 jusqu'au 17 novembre 2011. Le procès porte essentiellement sur le fait que ce groupement est en droit d'obtenir une majoration des indemnités de retraite en vertu des articles 4.3 et 19.11 (f) du Plan de Retraite des salariés d'Anheuser-Busch Companies (le « Plan »). Plus spécifiquement, le demandeur prétend que les cessions en question ont abouti à une «résiliation involontaire » de son contrat d'emploi avec ABC et ses divisions et filiales d'exploitation et ce endéans les trois ans du rapprochement ABC/InBev intervenu le 18 novembre 2008, ce qui engendrerait prétendument une majoration des indemnités de retraite en vertu du Plan. Le demandeur prétend que, en omettant de lui fournir ainsi qu'aux autres membres du groupe ces indemnités majorées, AB InBev et al. ont manqué à leurs obligations fiduciaires prévues à l'ERISA. Il réclame également des dommages-intérêts et la couverture des frais de procédure. AB InBev estime disposer des éléments de défense à ces revendications et entend se défendre vigoureusement contre les poursuites dont il fait l'objet.

Le 16 octobre 2008, Grupo Modelo, Diblo S.A. de C.V. et les actionnaires de série A de Grupo Modelo ont introduit une demande d'arbitrage contre Anheuser-Busch, Anheuser-Busch International Inc. et Anheuser-Busch International Holdings Inc – se référer à l'annexe 21 *Événements Survenant après la date de clôture* pour plus de détails.

20. PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES MEMBRES DE L'EXECUTIVE BOARD MANAGEMENT (DIRIGEANTS PRINCIPAUX)

Les dirigeants principaux d'AB InBev reçoivent, en plus des avantages à court terme (principalement des salaires), des avantages postérieurs à l'emploi. En particulier, les dirigeants principaux contribuent à un régime de retraite de leur pays respectif. Enfin, les dirigeants principaux participent également au plan d'option d'achat d'actions et/ou au programme d'échange d'actions (se référer à l'annexe 17 *Paievements fondés sur des actions*). La rémunération des administrateurs et de l'« executive board management » comptabilisée dans le compte de résultats peut être détaillée de la manière suivante:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Million d'USD	2010		2009	
	Administrateurs	Executive board management	Administrateurs	Executive board management
Avantages au personnel à court terme.....	2	19	2	42
Les avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	1
Paievements fondés sur des actions.....	2	23	1	30
	4	42	3	73

La rémunération des administrateurs consiste principalement de tantièmes. Les principaux dirigeants n'ont pas été impliqués dans des transactions avec AB InBev et n'avaient pas de créances ou dettes significatives envers la société, excepté un contrat de consultance entre AB InBev et Monsieur Busch IV en relation avec la fusion et qui durera jusqu'au 31 décembre 2013. En vertu des conditions du contrat de consultance tel qu'envisagé, Monsieur Busch IV a reçu, au moment de la fusion, un paiement forfaitaire en numéraire s'élevant à 10,3m d'USD en 2008. Durant la période de consultance, Monsieur Busch IV recevra une commission d'environ 120 000 USD par mois. De plus, Monsieur Busch IV disposera d'un bureau à St. Louis, dans le Missouri, d'un soutien administratif et de certains avantages sociaux essentiellement semblables à ceux octroyés aux salariés à temps plein d'Anheuser-Busch.

ENTITÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT

AB InBev présente les intérêts qu'elle détient dans les entités contrôlées conjointement en utilisant un format de reporting ligne par ligne pour la consolidation proportionnelle. Des intérêts significatifs dans des entités contrôlées conjointement comprennent deux entités de distribution au Canada et trois au Brésil. Aucune de ces entités contrôlées conjointement ne sont significatives pour la société. Les montants totaux des intérêts d'AB InBev se présentent comme suit (pour la période de six mois se terminant le 30 juin, excepté pour les comparatifs du bilan au 31 décembre):

Millions d'USD	2010	2009
Actifs non-courants.....	103	76
Actifs courants	34	42
Dettes non-courantes	60	131
Dettes courantes	180	84
Résultat d'exploitation	5	5
Bénéfice attribuable aux actionnaires.....	1	1

TRANSACTIONS AVEC ASSOCIÉS

Les transactions avec les associés d'AB InBev se détaillent comme suit (pour la période de six mois se terminant le 30 juin, à l'exception des données bilantaires pour les chiffres comparatifs qui concernent le 31 décembre):

Millions d'USD	2010	2009
Produits	17	28
Actifs courants	10	9
Dettes courantes.....	5	22

Les produits des associés consistent particulièrement de ventes aux distributeurs dans lesquels AB InBev a un intérêt sans détenir le contrôle.

TRANSACTIONS AVEC LES ENTITÉS GOUVERNEMENTALES

Les transactions d'AB InBev avec les entités gouvernementales sont principalement composées de 8m d'USD de dettes courantes envers le gouvernement chinois.

21. EVENEMENTS SURVENANTS APRES LA DATE DE CLOTURE

Le 16 octobre 2008, Grupo Modelo, Diblo S.A. de C.V. et les actionnaires de série A de Grupo Modelo ont introduit une demande d'arbitrage, conformément aux règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International, contre Anheuser-Busch, Anheuser-Busch International Inc. et Anheuser-Busch International Holdings Inc. La demande d'arbitrage arguait que la transaction entre Anheuser-Busch et InBev violait les dispositions de la convention d'investissement de 1993, soumise au droit des États-Unis du Mexique et conclue entre les entités Anheuser-Busch, Grupo Modelo, Diblo et les actionnaires de série A.

Le 9 juillet 2010, un jury d'arbitrage a rendu sa décision spécifiant que le regroupement d'Anheuser-Busch et InBev n'avait pas violé les dispositions de la convention d'investissement entre les entités Anheuser-Busch et Grupo Modelo. Le panel n'a accordé aucune indemnisation ni aucun autre recours.

5. Glossaire

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE DILUÉ NORMALISÉ PAR ACTION

Bénéfice dilué par action, corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires complètement diluées.

BÉNÉFICE NORMALISÉ

Bénéfice corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE NORMALISÉ PAR ACTION

Bénéfice par action, corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires.

CAPITAL INVESTI

Le capital investi inclut les immobilisations corporelles, les goodwill, les immobilisations incorporelles, les investissements dans les entreprises associées et titres de capitaux propres, le fonds de roulement, les provisions, les avantages au personnel et les impôts différés.

DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENTS

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, moins les revenus provenant des ventes.

DETTE FINANCIÈRE NETTE

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie.

EBIT

Bénéfice d'exploitation.

EBIT NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

EBITDA

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

EBITDA NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations, corrigé des éléments non-récurrents.

ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise.

FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement inclut les rubriques des stocks, des créances commerciales et autres créances et des dettes commerciales et autres dettes toutes deux courantes et non courantes.

FRAIS COMMERCIAUX

Les frais commerciaux incluent tous les coûts de vente des produits, y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

FRAIS DE MARKETING

Les frais de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing, les frais de publicité (frais d'agence, frais de média, etc.), les frais de "sponsoring", les événements, les enquêtes et les études de marché.

MOYENNE PONDÉRÉE DES ACTIONS ORDINAIRES

Nombre des actions émises au début de l'exercice, corrigé par le nombre d'actions annulées, rachetées et émises durant l'exercice, multiplié par un facteur temps moyen.

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES DILUÉES

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires, ajusté par l'effet des options d'action à émettre.

MOYENNE PONDÉRÉE DU TAUX NOMINAL D'IMPOSITION

La moyenne pondérée du taux nominal d'imposition est la résultante du taux d'imposition appliqué par chaque pays, calculé sur la base taxable de chaque entité et en divisant la charge totale d'impôts ainsi obtenue par la base taxable de l'entreprise.

NORMALISÉ

Le terme “normalisé” renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de la société et qui doivent faire l’objet d’une communication distincte, s’ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de la société en raison de leur ampleur ou de leur nature. AB InBev est convaincue qu’il est capital de communiquer et d’expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d’AB InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d’indicateur de la performance de la société.

PAY OUT RATIO

Dividende brut par action multiplié par le nombre d’actions ordinaires émises à la fin de l’exercice, divisé par le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d’AB InBev.

PRODUITS

Produits bruts moins les droits d’accises et ristournes.

SCOPE

Les données financières sont analysées en éliminant l’impact des changements des monnaies étrangères dans les opérations étrangères, et scopes. Un scope représente l’impact d’acquisitions et cessions, l’initiation ou la cession d’activités, les pertes et profits enregistrés au titre des réductions des obligations au titre des prestations définies ou un transfert d’activités entre les secteurs.